Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1687/08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

E

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France


Uu

(151)

Un 4874

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

Divisé en deux Parties.

AOUST 1687.

A PARIS,
AU PALAIS,

ON donnera toûjours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, Trente sols relié en Veau
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.
Et MICHEL GUEROUT, Court-neuve
du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

TABLE.

Premiere Pierre posée au Seminaire des Aumôniers de la Marine à Toulon. fol. 2

Feste Gueriere faite par les Gentilshommes de la Marine à Brest. 6

Le Levraut, Epitre. 13

Statuts de l'Academie d'Angers. 25

Ceremonie faite à Valogne en basse Normandie. 44

Baptesme singulier. 50

Galanterie faite â Madame de Fourcy par Madame de Villeneuve. 52

Description d'une grande Feste faite à Rheims. 59

Autre faite à Laon. 74

Guerison surprenante arrivée cette année à Bourbon, avec les noms de tous ceux qui y ont esté prendre des Eaux. 83

Ceremonie faite à Port-Royal par les

TABLE.

Cordeliers du grand Convent de Paris. 96
Epitaphe. 100
Portrait de Clarice. 103
Galanterie faite à Ramboüillet, à M. le Comte de Thoulouse. 107
Reception faite à Monseigneur le Dauphin par M. le Duc de Noailles, en sa maison de S. Germain en Laye. 111
Reception faite en France au General des Carmes. 112
Derniere Partie de la Medecine Universelle de M. de Comiers, où l'on voit la composition de ce remede pour la guerison des plus facheuses maladies, & pour prolonger la vie. 118
Madrigaux. 149
Deffenses des Jeux de hazard. 161
Mort de M. de la Tour, Marquis de Montauban. 166
Relation contenant l'arrivée de l'Ambassadeur de Portugal à Manheim, son entrée à Heydelberg, la maniere dont il a esté receu à ses Audiences publiques, comment il a esté traité, & les

TABLE.

Ceremonies du Mariage de la Princesse Marie Sophie Elisabeth de Neubourg, avec le Roy de Portugal. 175

Lettre du Doge de Venise au Roy de Suede. 245

Entrée de M. Morand à Tholouse. 249

Mort de Madame la Duchesse de Modene. 254

Mort de M. le Bailly de Humieres. 260

Mort de M. de S. Laurent. 264

Mariage. 265

Nouvelles d'Alep. 270

M. le Marquis de Torcy nommé Envoyé extraordinaire en Angleterre. 374

Histoire. 275

Benefices donnez par le Roy. 285

Gratifications données par le Roy. 280

Les Malheurs de l'Amour. 286

Remarques de Vaugelas avec des Notes. 292

L'Art de bien prononcer la Langue Françoise. 294

Noms de ceux qui ont deviné les Enigmes. 295

TABLE.

Enigmes. 297
Détail de tout ce qui s'eſt fait de conſi-derable en Hongrie depuis l'ouverture de la Campagne. 300
Carte de Hongrie. 328
Declaration du Roy. 330
Compliment de M. le Preſident Barentin an Roy. 335
Nouvelles des Indes. 337

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Rien n'approche de la peine*, doit regarder la page 102.

La Médaille doit regarder la page 159.

L'Air qui commence par, *Iris n'eſt plus, mon Iris m'eſt ravie*, doit regarder la page 299.

GALANT

AOUST 1687.



JE vous l'ay dit bien des fois, Madame, & je ne puis trop vous le repeter. Les actions du Roy ſont ſi belles, qu'il ſuffit de les raconter nuëment, & ſans art, pour

en faire remarquer toute la grandeur, & l'on n'a pas besoin pour cela d'y faire des reflexions remplies d'éloges. Ainsi je n'ay qu'à vous dire que la premiere pierre du Seminaire des Aumôniers de la Marine qu'il a établi à Toulon, a esté posée, & vous concevrez sans peine que les motifs de cet établissement sont dignes de la pieté de ce grand Monarque. Il a voulu qu'on formast des Ecclesiastiques sçavans & de bonnes mœurs, & qu'on les rendist capables de bien faire servir

Dieu dans ſes Vaiſſeanx, Sa Majeſté entendant que ſur terre auſſi-bien que ſur mer, on prenne un ſoin particulier de faire pratiquer la vertu chreſtienne aux gens de la Marine ; qu'on les viſite, & qu'on les conſole quand ils ſont malades dans l'Hoſpital qui eſt pour eux, qu'on faſſe la Miſſion à l'Equipage ſur le point des embarquemens conſiderables, autant que l'embarras & le mouvement de l'armement le peuvent permettre, & que les Aumôniers ſeculiers ſoient ſous la

direction des Missionnaires
Jesuites qu'on fera monter sur
les Vaisseaux. La fondation
est pour douze Jesuites, &
pour vingt Prestres seculiers;
parmy lesquels on choisira les
Aumôniers des Vaisseaux
qui seront nommez par le
Superieur du Seminaire. Ou-
tre la Theologie que l'on
montrera aux Aumôniers &
aux Externes, il y a un Pro-
fesseur de Mathematique pour
les Gardes de la Marine. On a
déja commencé toutes ces
fonctions, & on les fera avec
plus de regularité, quand le

GALANT.

Baſtiment que l'on vient de commencer ſera achevé, & que les Seminariſtes y pourront vivre en Communauté. La premiere pierre en fut poſée le 26. de Juin par Mr de Vauvré, Intendant de la Marine à Toulon, & cette Ceremonieſe fit au bruit des Boëtes & des acclamations du Peuple. Le lieu où l'on baſtit eſt auprés du Parc dans l'agrandiſſement de la Ville. La magnificence de Sa Majeſté paroiſtra dans le Parc, qui ſera un des plus beaux Ouvrages de toute l'Europe lors

qu'il ſera finy. On verra tout auprés un monument de la pieté de Loüis LE GRAND, qui ſera d'autant plus eſtimer ſon zele pour la gloire de Dieu, qu'on n'avoit point vû juſqu'à preſent de Seminaire comme celuy-cy, deſtiné à la ſanctification de la Marine.

Je paſſe à une autre Nouvelle qui la regarde. Les Gentilshommes Gardes-Marines qui ſont à Breſt au nombre de deux cens, auſſi-bien diſciplinez qu'on le puiſſe eſtre en toutes ſortes d'exercices,

ne pouvant faire éclater leur courage en des occasions effectives, à cause du temps de Paix où nous sommes, ont voulu au moins donner quelque image de la Guerre dans l'action dont je vay vous faire le détail. Il y a à Breſt ſur le bord de la mer un petit eſpace de greve qui donne dans la rade, où la deſcente ſeroit plus facile qu'ailleurs. On y avoit fait il y a pluſieurs années quelques legeres Fortifications que l'on appelle le fort de Chaunes du nom du Gouverneur de la Province, ſoute-

nuë d'une assez bonne Redoute, revestuë & entourée de bons fossez, afin d'empescher au moins la premiere insulte des Ennemis, s'il en paroissoit de ce costé-là. Ces Gentilshommes sous la conduite de M^r de Coulombe, leur Capitaine, de M^r de Courbon, son Lieutenant, & de leurs autres Officiers, choisirent cet endroit pour une attaque qui leur fut faite il y a peu de temps, par les Soldats de la Marine des six Compagnïes qui sont en ce Port. Cette brave Milice, qui en plusieurs

occasions perilleuses a donné des preuves de sa valeur, vint pendant un temps calme & serein dans quinze ou seize Chaloupes, toutes sur une ligne égale, Enseignes & Pavillons déployez, ayant Mr de Fourbin, & tous leurs Officiers à leur teste, faire descente en bon ordre à cette greve, au son des Instrumens de Guerre. Trompettes, Tambours & Hautbois. Les Gentilshommes avoient fait un bon détachement de la Redoute pour s'opposer à cette descente; mais enfin n'estant

pas en assez grand nombre, aprés une deffense des plus vigoureuses, ils furent contraints de plier, & de se retirer dans leur Redoute. Cependant le Canon du Fort, de la Redoute & des Forts voisins se fit entendre, & la mousqueterie fit bien son devoir. Les Grenades qui étoient de parchemin remply de poudre, se jetterent de tous côtez, & chacun de part & d'autre agit avec autãt de vigueur que si c'eust esté dans une veritable action. Enfin il falut ceder à la force des Ennemis.

On fit les approches; on sonna la Chamade; on fit la compo-sition ; on donna des otages, & tous se separerent bons amis, les Soldats Marins remontant en bon ordre dans leurs Chaloupes. L'attaque se fit en presence d'un nombre infiny de Spectateurs. Mr Desclouseaux, l'Intendant de la Marine, le Commandant, tous les Officiers, le Château, la Bourgeoisie, & des Troupes innombrables de Peuple, dont beaucoup estoient des Villes voisines, voulurent joüir de ce Divertissement, les

12 MERCURE
uns sur Mer dans des Cha-
loupes, & les autres sur des
Hauteurs qui n'estoient pas
éloignées. Le beau Sexe mes-
me y prit part dans des Ten-
tes qu'on avoit faites exprés,
& l'on ne voyoit que des par-
ties de plaisir en un lieu qui
peu d'années auparavant pa-
roissoit entierement desert &
sauvage, & qui par les bon-
tez, la magnificence & les
soins de nostre Auguste Mo-
narque, est à present un des
plus agreables endroits de la
France, orné de quantité de
bons & gros Vaisseaux, qui

font la principale ſeureté de la Province & du Royaume, & la terreur de ſes Ennemis.

Il y a long-temps qu'on a fait parler les Animaux, mais peut-eſtre n'y en a-t-il jamais eu aucun qui meritaſt tant d'eſtre écouté qu'un Levraut que l'on a donné vivant à Madame l'Abeſſe de Fontevraut, afin d'en faire une eſpece de Chaſſe pour le divertiſſement de Mademoiſelle de Blois, qui eſt depuis quelque temps à Fontevraut. Il eſt vray que ce Levraut a eſté inſtruit par un fort habile hom-

me. Mr l'Abbé Geneſt, qui eſt auprés de cette jeune Princeſſe, a pris ſoin de luy apprendre à conter ſes avantures d'une maniere agreable. Tout ce qu'il luy fait dire roule ſur l'opinion des Siamois touchant la tranſmigration des ames, & voicy comment le Levraut Avanturier s'en explique à cette Abbeſſe.

A MADAME L'ABBESSE DE FONTEVRAUT.

IE vais, en vous parlant, paroiſtre témeraire,
Mais s'il vous plaiſt de m'écouter,
Madame, vous verrez que je puis me vanter
De n'eſtre pas une Beſte ordinaire.
A beau mentir qui vient de loin.
Ie prouverois bien-toſt, s'il en eſtoit beſoin,
Que l'Orient cent fois m'a veu naiſtre & renaiſtre.
Si mon air ne ſuffit pour le faire connoiſtre
A Siam, d'où je ſuis, un grand Peuple eſt témoin

Que l'on m'y vit Guerrier, Poëte,
Talapoin.
Ie revenois souvent à la forme de
Beſte,
Car je vous conte tout d'un eſprit in-
genu.
A la fin j'eſtois revenu.
Sous une forme humaine encore aſſez
honneſte,
Quand de pompeux Ambaſſadeurs
Vinrent de voſtre Prince étaler les
grandeurs
Sur les bords que le jour en ſe levant
colore;
Des rayons de ſa gloire on vint nous
éclairer,
Et montrer à ces Rois que l'Orient
adore
Qu'il eſt ailleurs un Roy qu'ils doi-
vent adorer.

Plein du desir de voir la France &
son Monarque,
Avec nos Siamois tout ravy je m'em-
barque ;
Mais, helas ! un sort inhumain
Me fit expirer en chemin.
En cette funeste avanture
I'eus l'Ocean pour sepulture,
Où d'un assez joly garçon,
Madame, je devins un gros vilain
poisson.
En ce nouvel estat la mesme ardeur
m'inspire ;
Ie suivois en nâgeant les traces du
Navire,
Ie fis de terribles efforts,
Et je touchois déja les Armoriques
bords,
Prest à me glisser dans la Loire,
Quand d'un Pescheur le Filet ri-
goureux

Me jette sur le sable, & ce moment affreux
Devoit apparemment terminer mon Histoire ;
Mais parmy des roseaux prés de là par hazard
Vne Canarde sauvage
Couvoit ses œufs ; moy prompt & sage,
I'entre en l'un de ses œufs, & je devins Canard.

Me sentant un peu fort je costoyay le fleuve,
Et j'avançois toûjours pays ;
Mais voicy de mon sort la plus cruelle épreuve,
Par un plomb enflâmé tous mes vœux sont trahis ;
Ie tombe en l'eau l'aîle cassée ;
Mais le traistre Chasseur ne me put attraper ;

N'ayant point de Barbet, il me vit échaper
Au danger dont ma vie alors fut menacée.

§

I'ay vêcu tristement autour de Mont-Soreau,
Toûjours mal assuré sur la terre, ou dans l'eau,
Et lors que je cedois à ma langueur mortelle,
I'ay repris une vie, une vigueur nouvelle
Dans le corps d'un jeune Levraut.
Errant depuis un mois dans les plaines voisines,
Ie n'ay pas ignoré les qualitez divines
De Madame de Fontevraut.
Les échos, les oiseaux, l'eau par son doux murmure,

Tout parloit à l'envy d'un merite si haut.
Ie me suis approché de la sainte clo-
ture
Qui renferme tant de vertus,
Où luit modestement la gloire la plus pure
A qui de l'Vnivers les hommages soient dûs.
On me cherchoit pour vous, je me donne, on m'emmeine;
Surpris à vostre nom d'un aimable transport,
Destiné pour vos fers, j'en ay beny le sort,
I'ay senty de vos loix la force souveraine.
Aussi vous m'allez voir soumis, apprivoisé,
Signaler pour vous plaire un cœur tout embrasé;

Et ſi de mon eſtat chaque metamor-
phoſe
Vous ſemble un conte ſuppoſé,
Et que des Siamois l'eſprit eſt abuſé,
En croyant la Metempſicoſe,
Par mon exemple au moins vous ne
pourrez nier
Que tous les Animaux aujourd'huy
raiſonnables,
Vont revenir pour vous à cet eſtat
premier
Où le monde naiſſant les vit doux &
traitables.

§

Dans un ſejour delicieux
Ils reveroient l'impreſſion des Cieux
Sur le front éclatant des nobles crea-
tures, (precieux,
Que Dieu venoit d'orner de ces dons
Et qui regnant en paix dans ces ai-
mables lieux,

Sans leurs ſuperbes forfaitures
Auroient toûjours gardé ce Sceptre glorieux.
De vos premiers parens le pouvoir ſans meſure
Commandoit hautement à toute la Nature,
Tout reſpectoit leur preſence & leur voix,
Tout obeiſſoit à leurs loix.
Si par un orgueil ſacrilege
Ils ont perdu, Madame, un ſi grand privilege,
Vous en qui nous voyons la ſainte pieté,
A tous les dons des Cieux mêler l'humilité,
Vous rentrez dans ce droit, vous le faites revivre,
Tout doit vous obeir, vous reverer, vous ſuivre.

Pour moy, c'eſt aujourd'huy mon
plus preſſant deſir,
Ie fais de ce devoir mon unique plai-
ſir;
Expirer ſous vos loix eſt ce que je
demande,
Quand je devrois ne renaiſtre
jamais,
Cette mort eſt pour moy toute pleine
d'attraits;
Ainſi quelque ſort qui m'attende,
Madame, vous pouvez dés ce meſme
moment
Me donner, me livrer au divertiſſe-
ment
De ces adorables perſonnes,
Dont l'amitté vous cherche en ce De-
ſert charmant,
Qui reçoit de leur veuë un nouvel
ornement.

Lancez sur moy soudain & Bichons & Bichonnes,
La Royale, Lion, Petitfrere, & Thisbé;
Quand à vos pieds vous me verrez tombé,
Ie diray, bien loin de me plaindre,
C'estoit le destin le plus doux
Où je pusse jamais pretendre,
De mourir à vos yeux, & de mourir pour vous.
Eh! qui de cette mort ne seroit pas jaloux?

Je voy bien, Madame, que vous ne voulez rien ignorer de ce qui regarde l'Academie Royale d'Angers, puis qu'aprés en avoir veu les Lettres Patentes,

Patentes, dont je vous envoyay une copie il y a un mois, vous voulez encore en voir les Statuts. Je vous ay promis de satisfaire vostre curiosité sur cet article, & il est juste que je vous tiéne parole.

STATUTS DE L'ACADEMIE ROYALE D'ANGERS.

I.

L'Academie sera composée de trente Academiciens nez dans la Province d'Anjou, ou

Aoust 1687. C

de Peres qui en ſoient, & tant qu'il ſe poura reſidans dans la Ville d'Angers ; on pourra neanmoins élire des Angevins domiciliez ailleurs, où des Eſtrangers établis à Angers par la conſideration de leur rare merite.

II.

Elle aura quatre Officiers, un Directeur, un Chancelier, un premier & un ſecond Secretaire.

III.

Le Directeur preſidera aux Aſſemblées pour y propoſer les matieres dont on aura à traiter,

& pour y faire garder le bon ordre. Il recueillera les Avis des Academiciens suivant le rang où ils se trouveront fortuitement assis, & opinera le dernier immediatement aprés les autres Officiers.

IV.

Le Chancelier gardera le Sçeau de l'Academie, & sçellera en cire bleuë toutes les Expeditions.

V.

Le Secretaire tiendra Registre de toutes les resolutions qui seront prises dans les Assemblées, gardera les Titres & Papiers de

l'Academie, expediera tous les Actes & écrira toutes les Depesches & toutes les Lettres.

VI.

Quand la Campagnie en Corps parlera dans ses Lettres, le Secretaire souscrira, vos tres-humbles serviteurs, les Academiciens de l'Academie Royale d'Angers N. Secretaire, *& quand le Secretaire écrira de la part de la Compagnie, il commencera sa Lettre en ces termes ou quelques autres semblables,* l'Academie Royale d'Angets m'a ordonné de vous écrire &c. *& signera*

la Lettre comme ſi c'eſtoit pour ſes affaires particulieres, excepté qu'écrivant de la part d'un Corps, il doit eſtre plus reſervé aux termes de la ſouſcription.

VII.

En l'abſence du Directeur, le Chancelier preſidera aux Aſſemblées, & en l'abſence de tous les deux, le premier Secretaire, ou le ſecond Secretaire à ſon deffaut ; que ſi tous les Officiers ſont abſens, le dernier qui aura eſté Directeur ou Chancelier, preſidera.

VIII.

Lors que le premier Secretaire

s'absentera, il envoyera le Registre au second qui tiendra la plume & fera toutes les autres fonctions du premier Secretaire en son absence.

IX.

Les deux Secretaires seront perpetuels & à vie ; le Directeur & le Chancelier seront changez de six mois en six mois, & celuy qui sortira d'une Charge, ne pourra estre éleu pour une autre à la premiere nomination.

X.

La nomination des Officiers se fera par les suffrages des

Academiciens, assemblez du moins au nombre de quinze, à la pluralité des opinions écrites dans des Billets, qui seront mis entre les mains de celuy qui fera la fonction de Secretaire, & ouverts par celuy qui presidera; on ne poura parvenir aux Emplois de Secretaire qu'on n'ait la voix des deux tiers des Academiciens presens à l'Assemblée.

XI.

Lors qu'il y aura une place d'Academicien vacante, le Directeur en fera avertir tous ceux de la Compagnie qui seront sur

les lieux, & l'on procedera à l'élection d'un autre dans la premiere Assemblée s'il y a trois jours d'intervalle ; sinon, dans l'Assemblée suivante.

XII.

Pour l'élection d'un Academicien il faudra que les deux tiers des voix soient conformes, & qu'il y ait du moins quinze Academiciens à l'Assemblée. Les suffrages se donneront par Billets dans la mesme forme que pour l'élection des Officiers ; on pourra neanmoins differer l'élection s'il ne se trouvoit pas à lors de sujets propres à remplir

les places vacantes.

XIII.

Si un Academicien fait quelque faute indigne d'un homme d'honneur, il peut estre, ou destitué ou interdit suivant l'importance de sa faute; il faudra mesme nombre de quinze Academiciens, mais il suffira qu'il passe de deux voix à la destitution ou à l'interdiction.

XIV.

Si quelqu'un des Academiciens ne se peut trouver aux Assemblées pour causes raisonnables lors qu'il s'agira des élections ou d'autres affaires

importantes de l'Academie, il pourra envoyer son Avis par écrit.

XV.

Quand un Academicien sera receu, on luy fera lecture des Statuts de la Compagnie, qu'il promettra d'observer. Il signera l'Acte de sa reception sur le Registre, & fera un discours pour remercier la Compagnie. Le Directeur ou l'autre Officier en son absence y repondra par un autre discours.

XVI.

Tout homme qui aura sollicité publiquement les suffrages, ou

interposé la recommandation de personnes constituées en dignité pour entrer à l'Academie, en sera exclus.

XVII.

Lors qu'un des Academiciens mourra, deux de la Compagnie seront choisis, l'un pour faire son Eloge en prose, & l'autre en vers, ou quelques autres Ouvrages à sa loüange.

XVIII.

L'Academie s'assemblera tous les Mercredis à deux heures apres midy; ou plus souvent s'il est jugé à propos; elle pourra mesme estre extraordinairement

convoquée par le Directeur.

XIX.

S'il se trouve une Feste au jour de l'Assemblée, elle sera remise au lendemain.

XX.

Ceux qui ne seront point du Corps de l'Academie ne pourront assister aux Assemblées ordinaires, excepté le sieur Evesque, le Lieutenant pour le Roy dans la Ville & Chasteau d'Angers, le premier Président, le Lieutenant general du Presidial & le Maire de la Ville, qui pourront s'y trouver pendant qu'ils seront dans leurs emplois & dignitez,

ans qu'ils puissent neanmoins aſ-
ister aux élections & deſtitu-
ions qui ſeront laiſſées libres
aux Academiciens ſeuls, &
ſans que cy-aprés on puiſſe ac-
corder ce meſme droit à quelque
Officier que ce ſoit, outre ceux
cy-deſſus nommez.

XXI.

Si quelque perſonne conſide-
rable par ſa naiſſance ou par
ſon merite, paſſant par la Ville,
ſouhaite d'aſſiſter à l'Aſſemblée,
il y pourra eſtre receu aprés qu'on
l'aura propoſé le jour d'aupara-
vant au Directeur.

XXII.

Que s'il se presente quelqu'un qui desire avoir l'Avis de la Compagnie, ou luy porter quelque parole, ou luy faire compliment, il pourra estre introduit dans l'Assemblée pour estre ouy, & aprés la réponse qui luy sera faite par le Directeur, il se retirera.

XXIII.

On laissera neanmoins l'entrée libre à toutes les personnes de condition à la reception d'un Academicien & dans quelques autres occasions solemnelles, comme à l'adjudication d'un prix.

& à l'Eloge d'un Academicien mort.

XXIV.

Aux Assemblées le Directeur se placera au haut bout de la Table, le Chancelier & les Secretaires seront à sa droite, & les autres Academiciens se placeront autour de la table, comme la rencontre ou la civilité les rangera.

XXV.

Le Secretaire écrira exactement & briefvement tout ce qui se passera en chaque Assemblée. Les Deliberations seront signées du Directeur, du Chan-

celier, ou du Secretaire.

XXVI.

Chacun dira ſon Avis tout haut avec toute la civilité qu'il ſe pourra, ſans s'interrompre, ſans reprendre avec chaleur ou mépris les Avis de perſonne, ſans rien dire que de neceſſaire, & ſans repeter ce qui aura eſté dit.

XXVII.

On ne pourra faire aucune Deliberation ſi la Compagnie n'eſt compoſée de dix Academiciens pour le moins, & de quinze pour les élections deſtitutions ou interdictions des Academiciens; no-

mination des Officiers, & dans les autres affaires importantes.

XXVIII.

Les Partages d'opinions seront renvoyez à l'Assemblée suivante.

XXIX.

On ne parlera point dans l'Academie des matieres de Religion, ny de Theologie, & celles de politique n'y seront traitées que conformément à l'autorité du Roy, & à l'estat du Gouvernement, & aux Loix du Royaume.

XXX.

Aucun sujet de ceux qui

seront traitez dans les Assemblées, ne sera divulgué si ce n'est par l'ordre de la Compagnie.

XXXI.

L'Academie ne jugera que des Ouvrages de ceux dont elle sera composée, & si quelqu'autre en presente, elle en dira seulement son Avis sans en faire de censure, & sans en donner aussi son approbation.

XXXII.

Nul des Academiciens ne pourra rien écrire de son chef pour la deffense de l'Academie, que par son ordre, ou par sa permission.

XXXIII.

Les Academiciens seront exhortez de preparer de temps en temps quelques discours Academiques sur tels sujets qu'il leur plaira, & de les prononcer ou les lire dans la Compagnie.

XXXIV.

Il y aura des Vacations depuis le 8. Septembre jusqu'au 12. Novembre, pendant lesquelles on ne pourra decider aucunes affaires importantes, quoy qu'on puisse s'assembler.

XXXV.

Si quelqu'un des Academiciens residans dans la Ville negligе de

se trouver aux Assemblées, il ne pourra estre appellé aux Charges de l'Academie, ny obtenir aucun Certificat qu'il soit du Corps.

Registrez, ouy le Procureur General du Roy, pour estre executez selon leur forme & teneur suivant l'Arrest de ce jour. A Paris en Parlement le septiéme Septembre mil six cens quatre-vingt-cinq. Signé DONGOIS.

Voilà ce que l'esprit a fait faire, il faut vous dire ce que la charité & la pieté ont

fait entreprendre. Le 17. du mois passé Mr le Marechal de Bellefonds estant à Valogne en Basse Normandie, fit la cérémonie de poser la premiere pierre de l'Eglise & de l'Hospital General, établi en cette ville-là depuis peu de temps, par les soins de Mr Lailler, Docteur de Sorbonne, Curé, Doyen & Official du lieu, homme d'une fort grande vertu, & tres-zelé pour le bien des Pauvres. M l'Evesque de Courance s'estant rendu en la grande Eglise de

Saint Malo revestu de ses habits Pontificaux, la Procession se mit en marche en cet ordre. Tous les Pauvres de l'Hospital habillez de bleu alloient les premiers avec beaucoup de devotion. Ils precedoient les Capucins, les Cordeliers & tout le Clergé qui est fort nombreux, composé de M^rs du Chapitre chantant le *Veni Creator*. M^r le Marechal & Madame la Marechale de Bellefonds suivoient M^r de Coustance. Ils estoient accompagnez de Mademoiselle de Lille-Ma-

rie leur fille, de Mr & de Madame de S. Luc, de Mr l'Abbé de la Lutumiere, Frere de Madame de Matignon, & d'un tres-grand nombre de perſonnes de qualité. On fit le tour de la Ville, & l'on ſe rendit au lieu deſtiné à la ceremonie que l'on devoit faire. On y avoit dreſſé un Autel dans les fondemens. Mr l'Eveſque ayant beny la pierre avec les Prieres accoutumées, & Mr le Marechal de Bellefond l'ayant poſée, ce Prelat fit un diſcours ſur ce ſujet avec

beaucoup d'eloquence &
avec le zele qui luy eſt ſi or-
dinaire, particulierement
quand il s'agit de la cauſe
des Pauvres, dont il eſt le
pere & le Protecteur. Il fit
voir que ce lieu eſtoit ſaint
parce qu'on y devoit ſacri-
fier au vray Dieu ; qu'on le
pouvoit appeller la porte du
Ciel, parce que c'eſtoit en
logeant & en ſecourant les
Pauvres que le Fils de Dieu
a dit que l'on y pouvoit en-
trer, & enfin que ce lieu eſ-
toit terrible, parce que ceux
qui negligeroient d'y pren-
dre

dre ſoin des malheureux que le Sauveur leur recommande comme ſes Membres, n'eviteroient pas d'eſtre condamnez. La Proceſſion eſtant retournée en chantant le *Te Deum* dans le meſme ordre qu'elle eſtoit venuë, on chanta les Prieres pour le Roy, aprés quoy toute la Nobleſſe qui avoit aſſiſté à cette céremonie, ſe rendit chez Mr de S. Luc, Gouverneur de la Ville & du Chaſteau de Valogne, où elle fut regalée d'un magnifique diſné, avec autant de delica-

teſſe que de propreté & d'abondance.

Il ſe fit il y a quelque-temps un Bapteſme qui à quelque choſe d'aſſez ſingulier pour meriter que vous le ſçachiez. La Femme d'un nouveau Converty eſtant accouchée, il alla prier M^rs les Gardes des Orfévres qui ſont au nombre de ſix, de luy faire l'honneur de tenir ſon Enfant ſur les Fonts, & leur dit *que les Enfans qui n'avoient qu'un Parrain n'eſtant pas ſeurs d'en avoir toûjours, il croyoit, en les priant d'eſtre ſes*

Comperes, avoir pris une juſte precaution contre ce malheur. Ils conſentirent à eſtre Parrains, & luy demanderent quelles Commeres il avoit choiſies. Il répondit qu'il leur en laiſſoit le choix, ce qu'ils promirent de faire. Ils délibererent enſemble là-deſſus, & reſolurent de prier les Dames de *l'Vnion Chreſtienne* pour eſtre Maraines. Elles répondirent que ſuivant les regles de leur Inſtitution, elles ne pouvoient accepter la propoſition qui leur eſtoit faite, mais qu'elles en parleroient à

leur Superieur. Il n'eut pas plûtoſt eſté informé de la choſe, qu'il leur permit de tenir cet Enfant à cauſe qu'il eſtoit d'un nouveau Converty, & le Bapteſme ſe fit avec une affluence de monde extraordinaire.

Il n'y a rien de ſi bas qui ne ſoit à eſtimer lors qu'il vient de mains habiles. Vous mépriſeriez une Souriciere, & Madame de Villeneuve, Femme de Mr Ribier de Villeneuve, cy-devant Conſeiller au Parlement, a trouvé moyen d'en faire un pre-

ſent qui a fait bruit. Madame de Fourcy à qui elle eſtoit allée rendre viſite, s'eſtant plainte de quelques Souris qui l'incommodoient, Madame de Villeneuve luy dit qu'elle avoit chez-elle une ſorte de Souriciere merveilleuſe pour prendre ces animaux. C'eſtoit un pot plein d'eau & couvert d'un ais, au milieu duquel il y avoit une petite baſcule qui s'abaiſſoit auſſi-toſt que les Souris venoient manger ce que l'on mettoit deſſus, en ſorte qu'en tombant dans l'eau, elles ſe

noyoient ſans qu'il en puſt échaper aucune. Madame de Fourcy l'ayant priée de luy envoyer l'Ouvrier qui les faiſoit, Madame de Villeneuve s'engagea à luy en fournir une toute faite. Aprés qu'elle l'eut quittée, elle ſongea comment elle pourroit relever par quelque galanterie une choſe auſſi-peu conſiderable qu'une Souriciere. Elle chercha une belle Cuvette de fayence, fit peindre le couvercle de bois où eſt la baſcule, & fit faire un petit Pavillon de taffetas couvert de

Galons d'argent, & orné de rubans qui couvroit la machine comme une petite tente. Cette Lettre accompagna le preſeut.

A MADAME DE FOURCY, en luy envoyant une Souriciere.

IMportuns Animaux, de qui les troupes griſes,
Courent dans les Palais, errent dans les Egliſes,
Reptiles, qui eherchez les ombres & la nuit,
Que la corruption dans un égouſt produit,

Souris, il n'eſt donc point de maiſon
ſi ſacrée,
Où vos griffes d'abord ne creuſent
une entrée ?
Il n'eſt donc point d'endroit ſi ſaint,
ſi reſpecté,
Qui contre vous puiſſe eſtre un lieu
de ſeureté ?
Iuſqu'à l'appartement de l'illuſtre
Artemice
Vous portez de vos dents l'inſolente
malice,
Son auguſte preſence, & ſon diviz
aſpect (ny reſpect?
Ne vous impriment donc ny crainte
C'eſt trop ſouffrir de vous; la mort
la plus cruelle
Ne peut aſſez punir voſtre audace
rebelle.
Voicy de voſtre ſort l'inévitable
écueil,

Nous allons voir finir vos jours & vostre orgueil.

Ce sera, Madame, par le moyen de la petite Souriciere que je vous envoye que vous viendrez à bout de ces petites insolentes qui vous font tant de desordre. Je croy qu'elles s'y prendront aisément, car on a pris toutes les mesures possibles pour la rendre juste; il ne faut qu'un grain pour faire baisser la bascule; je croy mesme que les Mouches s'y prendroient, si elles venoient s'y reposer. Neantmoins si quelque accident la faisoit

manquer, faites-m'en avertir, j'iray auſſi-toſt chez vous pour y remedier, & vous témoigner combien je ſuis, Madame, voſtre, &c.

On voit peu de Nations qui égalent les François dans l'amour qu'ils ont pour tout ce qui regarde les Armes. La Nobleſſe fournit autant d'Officiers aux Armées du Roy, que ſa Majeſté en peut ſouhaiter, & le peuple les groſſit de Soldats qui n'ont pas ſitoſt appris à porter les armes, qu'ils ſçavent l'art de vaincre.

Pendant que les uns ſervent ainſi l'Eſtat & le Roy dans ſes Armées, ceux qui gouvernent les Villes, & ceux qui les font ſubſiſter par leur commerce, font tous les ans des Feſtes Guerrieres dans leſquelles ils s'exerçent. L'une de ces Feſtes, qui ſe font preſque dans toutes les Provinces du Royaume, fut faite à Reims avec grand éclat, le Dimanche 15. de Juin dernier. Les Compagnies d'Arquebuziers, au nombre de quarante-deux ou environ, s'y eſtant renduës le jour

precedent des principales Villes de la Champagne, de la Picardie, de la Brie; & de plusieurs autres Provinces éloignées suivant la Lettre circulaire, & le Mandat qui leur avoit esté envoyé, furent receus par Mr Frison, Capitaine en Chef des Chevaliers de Reims, & par Mrs de la Salle & Dorigny, Capitaines Lieutenant & Enseigne, qui les conduisirent dans les principales Hostelleries de la Ville, que Mr Frison leur avoit fait preparer. Elles n'y furent pas plûtost arrivées qu'on

leur apporta les Presens ordinaires de vins, & autres rafraîchissemens. Le lendemain elles se rendirent au Jardin de l'Arquebuse, d'où elles allerent en Procession en l'Eglise Metropolitaine, accompagnées du Clergé de cette Eglise, & assisterent à une Messe solemnelle qui y fut chantée en presence de Mr le Comte de Léry Capitaine Commandant pour le Roy dans la Ville de Reims, & des premiers Magistrats & Officiers de la mesme Ville. L'apresdinée elles assisterent

à une seconde Procession qui se fit dans les principales ruës, où l'on porta quatre magnifiques Piramides de toute sorte de vaisselle d'argent, destinée pour le prix general avec le Bouquet, representant le Dieu Mars, qui tenoit d'une main les Oliviers & les Lys qui sont les Armes de Reims, & pour Bouclier un Bassin de vermeil doré. Chaque pyramide portoit vingt prix de la valeur de mille écus, sçavoir,

Un Bassin rond de	300. liv.
Un Bassin rond	280.
Six Assietes	260.

Un Bassin rond 240.
Quatre Flambeaux 225.
Un Bassin rond 205.
Trois Flambeaux 185.
Une Eguiere 165.
Un Eguiere découverte 150.
Deux Flambeaux 140.
Deux Chandeliers 130.
Quatre Salieres 120.
Un Pot à eau 110.
Deux petits Flambeaux de Cabinet 100.
Une Ecuelle couverte 70.
Un Sucrier 60.
Deux Tasses à deux anses 50.

Une Ecuelle 40.

Les Compagnies furent re-
galées pendant la Marche
d'une Collation tres-ſuperbe,
aprés laquelle elles ſe rendi-
rent au bruit de la Mouſque-
terie, & de pluſieurs déchar-
ges de Canon au Jardin de
l'Arquebuſe, où Mr le Comte
de Léry, Mr Favard, Lieu-
tenant des Habitans, & Mr
Friſon firent la Ceremonie
de decouvrir la Statuë Pe-
deſtre de Sa Majeſté, erigée
dans ce Jardin par les ſoins
du meſme Mr Friſon & des
Chevaliers de l'Arquebuſe de

Reims, ce qui se passa avec des acclamations extraordinaires de *Vive le Roy*, & des demonstrations d'une joye universelle, ainsi qu'au bruit de la mousqueterie, & de la décharge generale du canon des remparts de la Ville. On avoit mis pour Devise à cette Statuë le Soleil entrant dans le Signe de Sagitaire avec ces mots, *hospitium illustrat.*

Par tout le long de sa carriere,
Sans perdre son éclat, répandant sa
lumiere,
Sa presence en toutes saisons
Fait l'ornement des celestes mai-
sons.

C'eſt ainſi qu'avec pompe entrant au
Sagittaire,
Il y porte avec ſoy le jour,
Et par nn bienfait ordinaire,
Il éclaire en entrant le lieu de ſon
ſejour.
Grand Roy, c'eſt là noſtre avan-
tage;
Qu'en voyant icy ton image,
Ce jardin devenu plus charmant &
plus beau,
Reçoit de ta preſence un éclat tout
nouveau.

La Statuë que la Compagnie a érigée à LOUIS LE GRAND, eſt poſée dans le fond de la grande allée du Jardin, ſur un Piedeſtal à quatre faces. Sur la premiere

est un Hercule, pour signifier que le Roy a exterminé de son Empire tous les Monstres, & sur tout celuy de l'Heresie. Elle a pour titre *Hæreseon domitori*. La seconde est une Minerve, symbole de la sagesse consommée de ce Monarque, & au dessus, *Consiliorum Præsidi*. La troisiéme est un Mars pour representer sa force invincible dans les Combats avec ces mots, *Hostium Debellatori*, & dans la quatriéme on lit ces paroles sur un Marbre. *In hac armorum Palæstrâ, Ædilibus liberaliter applaudenti-*

bus , ad ſplendidiorem præmiẽ generalis pompam erexere Catapultarii Remenſes , anno Domini LXXXVII. die 15. menſis Junii.

Le ſoir il y eut de grandes rejoüiſſances en differens endroits de la Ville & des Fontaines de vin coulerent devant la porte de M^r le Comte de Léry & de M^r Friſon , qui traiterent avec beaucoup de magnificence les principaux Officiers des Chevaliers Arquebuſiers, invitez à venir diſputer le prix à Reims. Le lendemain au

matin 16. du mois, on élut les Presidens & les Deputez des Villes pour juger les coups des Pantons. Les Deputez pour marque de leur caractere, portoient une medaille d'argent, representant d'un costé la Statuë Pedestre de Sa Majesté, élévée dans le Jardin de l'Arquebuse, & de l'autre les avenuës de ce Jardin. Les Compagnies s'y rendirent l'apresdinée sous les armes, & Mr le Comte de Lery fit la céremonie de tirer le coup du Roy. Il s'en acquita avec une adresse tou-

re ſinguliere, & donna le ſoir un ſoupé tres ſomptueux aux principaux Officiers des Compagnies. Les jours ſuivants ſe paſſerent à tirer aux deux Butes. Chaque Brigade des Compagnies venuës pour la Feſte y donna des marques de ſon adreſſe, & enfin les Chevaliers de Vitry emporterent le premier prix, & ceux de Noyon le ſecond. Pendant tout ce temps il ſe fit toujours quelque choſe de remarquable. On receut le fils de Mr le Comte de Lery âgé de neuf

à dix ans, Chevalier du Jardin de l'Arquebuse de Reims. Il fut accompagné dans cette ceremonie des principaux Officiers & Chevaliers, & eut pour parrain M Favart, Seigneur de Richebourg, Lieutenant des Habitans, Il presta le ferment entre les mains de Mr Frison Capitaine en chef, qui avoit esté le prendre chez luy avec les Officiers & Chevaliers de la Compagnie, où ayant esté reconduit de la mesme sorte, Mr le Comte de Lery les regala d'une tres superbe co-

lation. Les Peres Jſeuites voulant temoigner l'eſtime qu'ils ont pour la Compagnie de l'Arquebuſe de Reims, firent ſoutenir deux Theſes dans leur College, & il s'y trouva un tres-grand concours de monde. L'une eſtoit dediée à M^rs les Chevaliers, & l'autre à M^r Friſon, qui tant que dura la Feſte n'oublia rien pour ſoutenir dignement la gloire d'une Compagnie qui s'eſt toujours diſtinguée dans cet exercice, & pour remplir ce que l'on attend de ceux de ſon nom, qui

qui poſſede depuis plus d'un Siecle avec une approbation generale la Charge de Capitaine en chef de la meſme Compagnie. Ceux qui la compoſent, Officiers & Chevaliers, ayant delivré le Bouquet à la Compagnie de Laon le 24. de ce meſme mois de Juin, l'honorerent à la ſortie d'une belle Cavacalde juſqu'à la Villette, & la regalerent d'une Collation magnifique. Aprés les adieux faits de part & d'autre, les Chevaliers de Laon ſe mirent en marche, & ayant pouſſé

ce jour-là juſqu'au Bac, ils
en partirent le lendemain de
grand matin, & prirent la
route de Laon. A deux
lieuës de la Ville, on découv
vrit ſur une hauteur deux
eſcadrons de Cavalerie qui
s'avançoient en bon ordre
ces Eſcadrons étoient com-
poſez d'environ deux cens
Chevaux. Leurs Comman-
dans s'étant avancez pour
complimenter les Chevaliers
& leur témoigner la par
qu'ils prenoient à leur gloire
les reçurent par une ſalve ge
nerale. Les Chevaliers à leu

teſte continuerent cette route jusques au Fauxbourg de Laon, où l'on fit alte pour se rafraîchir. Cependant les Bourgeois de la Ville avertis de leur arrivée, ayant fermé dés le matin les Boutiques, se rangerent sous leurs Enseignes, & prirent les armes, conformement aux ordres de Messieurs de Ville. Toute cette Milice s'étant assemblée dans la Cour du Roy, formant un Bataillon, se mit en maache, & descendit au Fauxbourg en tres-bel ordre. Quatre Capitaines qui con-

duiſoient le front de cette Infanterie, firent leurs Compliméns à la Compagnie, & cette Milice ayant bordé la haye, ſalüa le Bouquet par une décharge. Les Officiers aprés avoir répondu à cette civilité, diſpoſerent toutes choſes pour continuer la marche vers la Ville. Cette Infanterie défilant en bon ordre, Tambours battans, méche allumée & Enſeignes déployées, gagna inſenſiblement le haut de la montagne. Le Bouquet porté en triomphe par quatre hommes, étoit

precedé d'une bande de Violons, dont l'harmonie jointe au carillon des Cloches, formoit un concert fort agreable. L'Argenterie gagnée au Prix General étoit portée aprés le Bouquet, & enſuite marchoient les Chevaliers & deux cens Maîtres rangez en deux files. Des Trompettes & des Timbales étoient à leur teſte, & un petit Corps de reſerve fermoit cette marche, avec deux Tambours qui batoient à la Dragonne. Ces Troupes étant arrivées au milieu de la montagne, furent

faluées d'une décharge de Boëtes de la Ville. Cette décharge fut réïterée par le feu de l'artillerie de la Citadelle, & le bruit du Canon, des Boëtes & de la Mpuſqueterie attira un tres-grand concours de peuple des lieux voiſins à leur entrée. Le frontiſpice de la porte de la Ville étoit paré de pluſieurs écuſſons aux Armes du Roy, de Mr le Duc d'Eſtrées Gouverneur de la Province, & aux Armes de la Ville, tous ornez de quantité de deviſes, & de feſtons entrelaſſez de guirlandes de

Heurs & de feüillages. L'Hô-
tel de Ville, le Jardin de l'Ar-
quebuſe, & le logis du Capi-
taine eſtoient parez des mê-
mes ornemens. Cette belle &
nombreuſe Compagnie eſtant
entrée dans la Ville, ſe rendit
à l'Hoſtel de Mr le Gouver-
verneur, où Mr l'Abbé de
Noirmontier la receut tres-
bien en ſon abſence, & té-
moigna par le bon accueil
qu'il luy fit, & par les largeſ-
ſes qu'il répandit à ceux qui
ſervoient à cette pompe, com-
bien il prenoit de part à la
joye publique. On prit con-

gé de luy par une salve que fit l'Infanterie, & on transporta le Bouquet à l'Hostel de Ville. Mr le Prevost & Mrs les Echevins receurent la Compagnie avec les ceremonies ordinaires ; & aprés les complimens reciproques de part & d'autre, on servit une ample colation. De l'Hostel de Ville on alla le long de la grande ruë, & traversant dans le mesme ordre toute la Ville, on escorta le Bouquet jusqu'à l'Abbaye de S. Martin, où Mr le Prieur, aprés avoir témoigné beau-

coup d'honnesteté à la Compagnie, fir distribuer quantité de rafraîchissemens. Enfin le Bouquet ayant esté porté en parade presque par toute la Ville, fut reconduit sur la fin du jour chez le Capitaine des Chevaliers. Le reste de cette journée se passa fort galamment; on n'entendoit par tout que cris d'allegresse, que concerts d'Instrumens, que bruit de Tambours & d'armes à feu. Le soir, le Capitaine regala la Compagnie, où se trouverent les Capitaines de Quar-

tier. Ce regale fut ſuivy d'un Bal donné aux Dames, qui ſe retirerent bien avant dans la nuit aprés la Colation. Le lendemain; les Chevaliers de l'Arquebuſe ſe rendirent en Corps à l'Egliſe des Cordeliers, pour aſſiſter à une Meſſe ſolemnelle qui y fut chantée en Muſique, & où ſe trouva preſque toute la Ville, pour prendre part aux actions de graces, comme elle avoit eu part à la gloire du Bouquet. L'Oyſeau ayant eſté preſenté le 6. de Juiilet, ſelon la coûtume, avec le

Prix, Mr Marteau, Prevoſt Royal, & Maire perpetuel de la Ville, accompagné de Mrs les Echevins, & des principaux Habitans, tira le coup du Roy, & eut le bonheur & l'adreſſe, ſous le Nom du plus Grand Monarque qu'il y ait au monde, de tuer l'Oyſeau de ce coup, & d'eſtre ainſi cette année le Roy de la Compagnie.

Vos Amies, à qui l'on a conſeillé d'aller prendre des eaux de Bourbon, ſortiront de l'rreſolution qui les empeſche d'entreprendre ce

voyage, quand elles ſçauront les Cures qui s'y ſont faites cette année dans la premiere ſaiſon. Je puis vous en apprendre une des plus remarquables. C'eſt la gueriſon de Madame Chaponay, qui a un Frere Secretaire du Roy à Paris. Elle eſtoit Paralytique d'un coſté, & ſujette à de tres-fâcheuſes convulſions, qui eſtoient la ſuite des cruelles vapeurs dont la malignité luy avoit tourné la bouche. Elle ne pouvoit marcher, & avoit ſouffert ces incommoditez durant quatre ans, toû-

jours avec de vives douleurs, ſur tout dans l'eſtomac, où elle ſentoit une extrême peſanteur. De là luy venoit un dégouſt continuel, avec des défaillances mortelles. Enfin l'effet des eaux a eſté de refoudre cette maſſe groſſiere, & compoſée de matieres corrompues. Elle en a eſté delivrée par des vomiſſemens qui ont achevé ſa gueriſon. Ainſi à l'heure qu'il eſt, elle marche droit, ne ſent aucune douleur, & ſe trouve dans une ſanté plus parfaite, qu'elle ne l'a jamais euë. Mr

Bourdier, tres-habile Medecin, qui l'a traitée, rendra témoignage de ce que je dis. C'eſt un homme extremement eſtimé, qui a fait un excellent Ouvrage ſur les eaux de Bourbon, qu'il donnera bien-toſt au Public. Il tient qu'elles ſont mêlées de Nitre ſemblable à celuy d'Egypte, d'une eſſence balſamique, & d'un ſoufre delicat, ce qui eſt cauſe qu'elles ſont propres aux maladies des nerfs, à celles de l'eſtomach, & ſur tout du bas ventre, ouvrant les obſtructions, fon-

dant les humeurs, & forti-
fiant les parties foibles. Le
Livre de ce ſçavant Medecin
contiendra toutes les curio-
ſitez anciennes & nouvelles
de la Ville de Bourbon. Il
obſerve qu'on y trouve à neuf
pieds de profondeur quantité
de belles Colomnes, & de
pierres taillées, d'une gran-
deur exceſſive, avec des A-
queducs de ſix pieds de hau-
teur, & avec de gros tuyaux
de plomb. Je vous en diray
davantage lors que j'au-
ray veu ce Livre. J'ajoûteray
ſeulement icy que la quan-

tité de perſonnes conſidera-
bles qui ont eſté à Bourbon
dans la premiere ſaiſon de
cette année, ſuffit pour faire
connoiſtre à vos Amies que
ces eaux continuent toûjours
à eſtre en vogue. En voicy la
Liſte.

Madame la Princeſſe.
Mademoiſelle de Bourbon.
Mademoiſelle d'Anguien.
Mademoiſelle de Blois.
Madame de Monteſpan.
Mr le Duc & Madame la
Ducheſſe de Beauvilliers.
Mr l'Eveſque de Leitoure.
Mr l'Eveſque de Soiſſons.

Monſieur le Marquis de Peuſignan & Madame ſa Femme.

Monſieur le Comte de Talar, Lieutenant de Roy en Dauphiné.

Madame la Comteſſe de Langeron, Dame d'Honneur de Madame la Princeſſe.

Mr le Comte de la Mary, & Madame ſa Femme.

Madame la Preſidente Pelot & Madame ſa Sœur, Religieuſe.

Mr Dupuy, Gentilhomme ordinaire chez le Roy.

Mr Davegean, Capitaine aux Gardes.

Mr le Comte de Quermeré.

Mr le Comte de Gournay.

Mrs les Commandeurs des Goutes & de Brillac.

Mr le Chevalier de Neuville.

Mr le Chevalier de Lesse.

Mr le Chevalier de Villars.

Mr Bertelot de Paris, & Mrs ſes Fils, l'un Receveur General de Montauban, & l'autre Maiſtre d'Hoſtel chez Madame la Dauphine.

Mr Cendrier, Receveur General de Limoges.

Mr Marchand de Paris, Officier chez Monsieur, avec Mlle sa Fille.

Mr & Mre Feydeau de Lépau.

Mr & Mre de Chamaigre.

Mr de Pluye, Receveur de Tours, & Me sa Femme.

Mr des Fossez de Bretagne, Seneschal d'Arbignac, avec Me sa Femme.

Mr & Medame de Courcelle, de Poitou.

Mr & Madame de Rochette, de Poitou.

Madame Malet de Caën.

Madame du Luc, de Caën.

Madame Renaut, de Tours.

Madame du Parc, de Tours.

Madame Borin, de Paris.

Madame Calpatri, de Paris.

Madame de Chamborau.

Madame Cauchois avec Madame de Frometot ſa Fille, de Roüen.

Madame du Pleſſis Bidé avec M^lle de la Guerche.

Madame de Chaſſeloire & M^r ſon Fils.

M^r Caſin & Madame ſa Femme.

M^r & Madame Daudieu,

& Mlle leur Fille, de Montbrison.

Madame de Machaut, de Chatillon sur Loire.

Madame Bertin, de Paris avec Mlle sa Fille.

Mr le Machois, de Roüen, Mc sa Sœur Religieuse, & Mr de la Barre son Beau-Frere.

Mr Duret, Conseiller au Chastelet de Paris.

Mr Rolland Conseiller de Reims.

Mr l'Abbé de Priere en Bretagne.

Mr l'Abbé Dargence.

Mr l'Abbé Saré.

Mr l'Abbé Favar.

Mr le Curé de S. Benoiſt de Paris.

Madame de Langeron, Abbeſſe de Nevers.

Madame de la Mary, Abbeſſe de Ligueur.

Madame de Beauxoneles, Abbeſſe de Mouton.

Madame de Barillon, Sœur de l'Ambaſſadeur de ce nom, & Madame de Force, Religieuſes de Poiſſy.

Mr Tridon, Prieur du Veurdre & de Chantenez.

Mr de Fourchaud, Eſ-

cuyer chez le Roy.

M Courtay.

Mr de la Graviere.

Mr de Beauvais.

Mr de Beaulieu.

Mr de Pommereuſe.

Mr du Freſnoy.

Mr Aliberg.

M Davoiſan.

Mr Fremont.

Mr Cotar.

Mr Paquier.

Mr Aniſſon.

Mr Vauchelle.

Mr de Valambon.

Mr Moulié.

Mr Fayet.

M^e de Quesenelle.
M^e du Quesnoy.
M^e Baubin.

M^r l'Archevesque de Paris a
est presentement dans une
santé parfaite. Les Peres Cor-
deliers du grand Convent, q
qui pendant le cours de sa
maladie avoient fait tous les
jours des Prieres publiques
dans leur Eglise, pour deman-
der à Dieu sa guerison, voyant
qu'elle avoit esté accordée
aux vœux de toute la France,
voulurent en rendre des ac-
tions de graces particulieres,
&

& pour en rendre la solem-
nité plus éclatante, ils prie-
rent Madame l'Abbesse de
Port-Royal, digne Sœur de
cet illustre Prelat, de vouloir
bien qu'on la fist dans son
Eglise le 20. du mois passé,
jour de sainte Marguerite,
dont elle porte le nom. Le
Pere Gardien, avec ses Offi-
ciers, & accompagné d'en-
viron trente Religieux, se
rendit dans l'Eglise de Port-
Royal le matin de cette Feste.
On commença par chanter
Tierce, & ensuite la grand'
Messe fut chantée avec toutes

les ceremonies du grand
Convent, & plusieurs Mo-
tets de Musique au saint Sa-
crement, à sainte Marguerite,
& pour le Roy, aprés quoy
l'on chanta Sexte. Au sortie
de l'Eglise, ils furent traitez
magnifiquement avec les Di-
recteurs & les Aumôniers a
On chanta Nones & Vespres
à l'heure ordinaire, en Plein-
chant & en faux-Bourdon, &
cela fait, le Pere le Blanc, Vi-
caire du Grand Convent
prononça le Panegyrique de
la Sainte avec beaucoup de
succés. Il dit de Madame

l'Abbesse de Port-Royal, qu'elle conduisoit sans commander, qu'elle gouvernoit sans regner, & qu'elle estoit dans son sexe ce que Mr de Paris est dans le sien. Un Salut en Musique termina la Feste. Il fut chanté par les mesmes Peres, qui firent tout l'Office de ce jour-là d'une maniere qui fit connoistre le zele qu'ils ont pour Mr l'Archevesque, & pour Madame l'Abbesse de Port-Royal.

Tout le monde a esté touché de la perte que nous avons faite de Mr le Duc de

S. Aignan. Je vous l'ay déja fait voir par les Vers que je vous ay envoyez ſur cette mort. J'y joins aujourd'huy une Epitaphe, faite par Mademoiſelle de Razilly.

EPITAPHE
DE MONSIEUR LE DUC DE SAINT AIGNAN.

CY giſt l'ornement & la fleur
De l'Antique Chevalerie,
Qui des Bayards eut le bon cœur,
L'adreſſe & la galanterie;
Qui ſoûmit à la pieté
La gentilleſſe & la gayeté

Du beau feu qu'il eut en partage ;
Qui fut Amy de bonne foy,
Et qui mit tout ſon avantage
A l'honneur de plaire à ſon Roy.

Je vous envoye des Paroles qui ont eſté notées par la jeune Mademoiſelle Laurent, aſſez diſtinguée par les talens extraordinaires qu'elle a pour la Danſe, pour la Muſique, & pour ſa delicateſſe à joüer du Claveſſin. Elle fit chanter l'Hyver dernier quelques Ouvrages devant Madame la Dauphine, qui l'honora de ſon approbation.

AIR NOUVEAU.

Rien n'approche de la peine
Que je souffre prés de vous.
Vous faites mille Amans, Climene,
Et je ne puis faire un Ialoux.

Il s'eſt fait en peu de jours tant de copies du Portrait en Vers que je vous envoye, que j'apprehende qu'il n'ait pas pour vous la grace entiere de la nouveauté. Tous ceux qui l'ont veu en ont trouvé le tour ſingulier, & peut-eſtre ſeroit-il bien difficile de rien faire de plus beau, pour un Ouvrage de cette nature.

Rien repres de

76

vous: vous: Vous faites mille amants, Climene, et Ie ne puis faire vn jaloux, vous

faites mille amants, Climene, et je ne puis faire vn jaloux.

PORTRAIT DE CLARICE.

I'Espere que l'Amour ne s'en fachera pas,
Assez peu de Beautez m'ont paru redoutables;
Ie ne suis point des plus aimables,
Mais je suis des plus delicats.
I'estois dans l'âge où regne la tendresse,
Et mon cœur n'estoit point touché.
Quelle honte! Il falloit justifier sans cesse
Ce cœur oisif qui m'estoit reproché.

Ie disois quelquefois; qu'on me trouve un visage
Dont la beauté soit vive, & dont l'air vif soit sage,
Où regne une douceur dont on soit attiré.,

Qui ne promette rien, & qui pourtant engage ;
Qu'on me le trouve, & j'aimeray.

Ce qui de plus ſeroit bien neceſſaire,
Ce ſeroit un eſprit qui penſaſt finement
Sans pretendre à ce caractere,
Qui pour eſtre ſans art n'euſt que plus d'agrément,
Un peu timide ſeulement,
Qui ne puſt ſe montrer ny ſe cacher ſans plaire ;
Qu'on me le trouve. & je deviens Amant.

On n'eſt pas obligé de garder de meſure
Dans les ſouhaits qu'on peut former ;

Comme en aimant je pretens
estimer,
Je voudrois bien encore un cœur
plein de droiture,
Une vertu naïve & pure,
Qu'on me la trouve, & je promets d'aimer.

§

Par ces conditions j'effrayois tout le monde,
Chacun me promettoit une paix ſi profonde
Que j'en ſerois moy-meſme embaraſſé.
Ie ne voyois point de Bergere
Qui d'un air un peu courroucé
Ne m'en voyaſt à ma Chimere.

§

Ie ne ſçay cependant comment l'Amour a fait.
Il faut qu'il ait long-temps medité ſon projet,

Mais enfin il eſt ſeur qu'il m'a trouvé
Clarice,
Semblable à mon idée, ayant les
meſmes traits;
Je croy pour moy qu'il me l'a faite
exprés.
O que l'Amour a de malice!

M^r de Fontenelle qui a laiſſé échaper ce petit Ouvrage, ſe prepare à nous donner dans fort peu de temps un Recüeil de ſes Poëſies ſur divers ſujets. Il y a des Epitres à la maniere de celles d'Ovide, avec des Eclogues qui ſont d'une tres-grande beauté, & ſi *les Dialogues des Morts*, *la Pluralité des Mondes*, & *l'Hi-*

ſtoire des Oracles vous ont fait admirer ſon heureux talent à traiter en Proſe toutes ſortes de matieres, je ne doute point que ce Recüeil ne vous le faſſe admirer également dans la maniere agreable dont il ſçait tourner les Vers.

Monſieur le Comte de Touloufe, en allant à Maintenon, paſſa par Ramboüillet, où il fut receu magnifiquement par Mr & Madame d'Antin. Il y dîna, & voulut enſuite avoir le plaiſir de la Promenade du Parc & des Roches, qui ſont un endroit

fort agreable. On luy chanta dans les Roches ces Vers que Mr de Meſſange avoit faits à ſa loüange dés qu'il ſçeut ſon arrivée. Ils ſont ſur l'Air du Menuet de l'Opera de Mr Matau.

Vn Amour
Doux, diſcret & ſage,
Vn Amour
Plus beau que le jour,
A quitté ſon brillant ſéjour,
Pour venir dans noſtre Boccage.
Accourez, Bergers d'alentour,
Accourez tous pour luy faire la cour.

Que ces Bois
Et ce beau Rivage,

Que ces Bois
Dont il a fait choix,
Aujourd'huy reçoivent ſes Loix;
Qu'en ces lieux tout luy rende
hommage.
Doux Oyſeaux, répandez vos voix,
Venez, plaiſirs, venez tous à la
fois.

2

Ses douceurs,
Aimables Bergeres,
Ses douceurs
Ont des traits vainqueurs.
Contre luy conſervez vos cœurs,
Si vous pouvez eſtre ſeveres;
Mais en vain ſes yeux enchanteurs
Verront contre eux armer mille ri-
gueurs.

2

Qui pourroit, par toute la terre,
S'oppoſer à des coups ſi beaux?

Ses yeux ſont deux ardens flam-
beaux ;
Son Pere lance le tonnerre ;
Et bien-toſt ce jeune Heros ,
Doit mettre en feu tout l'empire des
Eaux.

Ces Vers furent trouvez fort galans , & Mr de Meſſange eut le plaiſir de les entendre loüer par la plus belle bouche du monde , puiſque l'Amour n'en peut avoir de plus belle , ny eſtre plus beau que Monſieur le Comte de Thouloufe. Ce jeune Prince dit à l'Auteur , & cela de ſon propre mouvement , & avec un agrément plein de bonté.

qu'il les montreroit au Roy.
Mr le Ducr de Noailles étant uniquement attaché à la perſonne de ce grand Monarque, & ne voulant point quiter la Cour, meſme pendant qu'il n'a point à y exercer ſa Charge, fit bâtir une fort belle Maiſon à S. Germain en Laye dans un temps où il y avoit apparence que Sa Majeſté y paſſeroit une partie de chaque année. Monſeigneur le Dauphin & Madame la Dauphine ayant reſolu d'aller voir cette Maiſon, le jour fut pris ſur la fin du mois

dernier, mais Madame la Dauphine s'eſtant trouvée indiſpoſée, ne put accompagner Monſeigneur, qui s'y rendit ſuivy d'un grand nombre des Seigneurs de la Cour. Il y ſoupa & y fut traité avec la magnificence ordinaire, à Mr le Duc de Noailles. Il y eut Muſique, & rien de tout ce qui peut ſatisfaire l'ouye, & le gouſt, ne fut épargné dans cette Feſte.

Nous avons depuis peu en France le Pere Martial de S. Paulin General des Carmes Dechauſſez. Le Roy qui ne

cherche que le bien, & la gloire de l'Eglise, a beaucoup contribué à l'Election de ce General, dont le merite demandoit le choix qu'on a fait de luy pour remplir une Charge de cette importance. Vous sçavez, Madame, que les Generaux d'Ordre tiennent un des premiers rangs de l'Eglise, & qu'ils l'ont à Rome aprés les Cardinaux. Aussi peut-on dire qu'il est peu d'emplois plus considerables dans l'Eglise, un General ayant la direction de tout ce qu'il y a de Convents.

de ſon Ordre chez tous les Souverains de l'Europe. Tous ceux qui poſſedent cette dignité, à l'exception du General des Jeſuites, comme je vous l'ay marqué dans ma derniere Lettre, ont droit de viſiter tous les Convents de leur Ordre, dans quelques Royaumes qu'ils ſoient ſituez, & ils y ſont receus avec de fort grands honneurs. Celuy des Carmes Dechauſſez fut conduit à l'Audience du Roy ſur la fin du mois dernier, par Mr de Bonneuil, Introducteur des Ambaſſa-

deurs, qui le prit à Paris dans les Caroſſes de Sa Majeſté. Ce Monarque le reçeut avec l'agrement qui luy eſt ordinaire, ſur tout lors qu'il donne Audience à des perſonnes d'un merite diſtingué. Ce General l'eut auſſi ce jour-là de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, de Monſeigneur le Duc d'Anjou, & de Monſeigneur le Duc de Berry. Il fut magnifiquement traité à diner par les Officiers du Roy, & quoy que ce fuſt un

jour gras, on apreſta ce repas en maigre, pour ſe conformer aux Regles de l'Ordre Il alla quelques jours aprés à Saint Cloud où il fut conduit dans les Caroſſes de leurs Alteſſes Royales par Mr. Aubert, Introducteur des Ambaſſadeurs prés de Monſieur, & il eut Audience de Monſieur, de Madame, de Monſieur le Duc de Chartres, & de Mademoiſelle.

Je vous envoye la derniere partie de la Medecine univerſelle de Mr de Comiers. Je ne vous en dis rien, ne me

trouvant pas assez habile pour juger d'un Ouvrage de cette importance, mais je suis persuadé qu'il rejouira ceux qui aiment la vie, qu'il en chagrinera d'autres, qu'il partagera les Sçavans, & qu'enfin il fera beaucoup de bruit dans le monde.

MEDECINE UNIVERSELLE pour la gueriſon des plus fâcheuſes maladies, & pour prolonger la vie.

PUis que l'Eccleſiaſtique nous aſſeure que toute gueriſon vient de Dieu, & qu'il nous apprend que c'eſt de la terre que Dieu a creé la Medecine; Altiſſimus creavit de terra Medecinam; *il eſt inutile de rechercher icy par le moyen de qui cette Medecine a paſſé juſqu'à nous. Il importe peu de ſçavoir ſi nous la tenons de la Ca-*

bale des Hebreux, ſi c'eſt d'Apollon, ou de ſon Fils Eſculape, d'Hermes Trimegiſte, de Raimond-Lulle, d'Arnoult de Villeneuve, de Roger Bacon Cordelier Anglois, de Theopharaſte Paracelſe, de Baſile Valentin, de Vvan-helmont, ou de quelque Coſmopolite ou Frere de la Roſe Croix. Il ſuffit que ſa Compoſition ſoit facile & de peu de couſt, que ſes effets ſoient treſaſſurez, & qu'on puiſſe meſme ſe perſuader qu'elle ſert pour rajeunir, ce qui paroiſtroit un vray paradoxe, ſi nous n'avions dans la ſainte Ecriture & dans

l'Hiſtoire Profane des témoignages authentiques du rajeuniſſement. Le Prophete Roy dans le Pſeaume 102. Verſet 5. fait deux propoſitions de certitude de foy ; La premiere, que l'Aigle rajeunit, & la ſeconde, que noſtre jeuneſſe peut eſtre renouvellée de meſme que celle de l'Aigle, renovabitur ut aquilæ, juventus tua.

Tous les Peres de l'Egliſe croyent fermement que l'Aigle rajeunit, mais ils ſont d'avis differents ſur la maniere dont cet Oyſeau rajeunit. Il n'y a que Saint Auguſtin qui commentant

ce Pſeaume, dit que l'Aigle dans ſa vielleſſe, pour avoir le bec ſuperieur trop crochu ne peut prendre que tres-peu ou point de nourriture. C'eſt pourquoy eſtant extenué par une lougue diette, il ſe trouve ſans force & ſans vigueur; mais aprés avoir uſé contre une pierre l'extremité trop crochuë de ſon bec ſuperieur, & prenant ſuffiſamment de la nourriture, il paroiſt rajeunir, & renouveller ſes forces. Le Prophete Iſaye parle de ce rajeuniſſement de l'Aigle dans le 40. Chapitre Verſet 31. & Job dans le 39. Chap. Verſ. 26. en dit autant

de l'Esprevier. Aldroandus dan
le premier Livre de son Orni-
thologie, *& Gesnerus au 5*
Livre des Oyseaux, parlent de c
rajeunissement de l'Aigle. Per-
sonne n'ignore que les Serpens
quittent leurs vieilles peaux que
l'on trouve ordinairement dans
les buissons. Je ne diray rien ic
de la dépoüille des Cygales, ayant
veu arriver ce beau mistere sur
ma main à la Ville de Nions en
Dauphiné, en visitant le plus
beau & le plus haut de tous ses
Ponts, d'une seule Arcade qui
prend d'une Montagne à l'autre,
& la source inépuisable des

vents qui sortent à heures re-
glées d'un Rocher, & soufflent
le long de la Riviere jusque vers
la Ville d'Orange. Nous lisons
dans Philostrate au 3. Livre ch.
1. de la Vie d'Apollonius Thia-
néen, que dans les endroits du
Montcaucase les plus escarpez
& inaccessibles aux hommes, il
y a une race de Singes appellée
Pytiques, qui font pour les Ha-
bitans la vendange ou recolte du
poivre. La chair de ces Singes est
un medicament souverain au
Lion, lequel estant chargé d'an-
nées ou de quelques maladies,
en guerit & rajeunit en man-

geant un de ces animaux.

Si les Oyseaux & les Ani

maux peuvent rajeunir, on peu
conclure qu'il n'eſt pas impoſſib
à l'homme de joüir du meſme a
vantage. En naiſſant noſtre tem
perament eſt fort chaud & hu
mide, & en vieilliſſant il de
vient froid & ſec. Il ne s'ag
donc que de reparer l'humide r
dical, & remettre au premi
eſtat la trop grande ſechere
des Vieillards pour reprendre
meſme temperament de jeune

Il faut maintenant prou
ver qu'en effet pluſieurs hom
mes ont rajeuny. Medée

tant tres ſçavante en Medecine,
fit rajeunir le Vieillard Æſon.
C'eſt ſur cela qu'Ovide a dit
dans le 7. Livre des Metamor-
phoſes, que Medée avoit fait ha-
cher & cuire Æſon, ce qu'on
doit attribuer à des bains chauds
qu'elle compoſa avec des mine-
raux, & pluſieurs ſimples ou
herbes. Cela n'eſt pas hors de
croyance, puiſque Petrus Mar-
tyr Augerius, Milanois, *aſſeure*
dans ſes Decades, que dans l'Iſle
Bonique il y a une Fontaine dont
la boiſſon rétablit les Vieillards
dans leur vigueur de jeuneſſe;
neantmoins les cheveux demeu-

rent blancs & les rides du visage n'en sont point effacées. Et dans Lucaya *il y a une semblable Fontaine, au rapport de* Petrus Chieza *dans le 41. chap. de la 2. partie de l'Histoire du Perou. Vous pouvez encore voir ce qu'Herodote en son 4. Livre dit, de la vertu de semblables Eaux qui ont donné lieu au nom de la Fontaine de Jovence.*

Torquemada dans le premier Dialogue de son Horti-floridi, *asseure qu'à Tarente en Italie en l'année 1531. un Vieillard de cent ans, ayant (comme on dit) un pied dans la fosse, rajeunit tout à*

coup & en toutes choſes, & veſ-
cut encore cinquante ans. Il en
dit autant d'un autre Vieillard
dont l'Hiſtoire fut verifiée par les
premiers Magiſtrats. Valeſcus
Tarentaſius dit qu'en la Ville de
Monvedro, *autrefois* Sagonce,
au Royaume de Valence en Eſ-
pagne, il avoit veu une Reli-
gieuſe Abbeſſe, laquelle eſtant
déja decrepite, have, & ſentant
le ſapin, ſes dents luy revinrent
tout à coup, ſes cheveux noirci-
rent, ſont front fut applany, ſa
gorge parut comme à une Fille
de quinze ans; enfin on la vit
renouvellée en jeune & belle

Fille en toutes choses.

Deux Historiens modernes tres-dignes de foy dans leur Histoire de Portugal, sçavoir Ferdinand Castanede au 8. Livre, & Pierre Maffée au 11. Livre, assure qu'un noble Indien rajeunit trois fois pendant les 340. années qu'il vécut. Cette Histoire est tres authentique, puisque Mendoza nous asseure in Viridario *au 4. Liv. Problême 17. que plusieurs Jesuites ont veu, connu, & parlé à cet Indien trois fois rajeuny, ce qu'ils ont atteſté par leurs Lettres.*

Nous parlerons de la Mede-

cine Universelle & de sa composition aprés que nous aurons fait connoistre qu'elle ne consiste pas dans l'Alcali ny dans l'Acide qui sont deux estres nouvellement mis en vogue.

Si on veut croire Tackenius, & aprés luy sa nouvelle Secte d'Hypocrate Chymiste, on peut devenir tout à coup & sans estude grand Medecin & se faire admirer, car il n'y a qu'à connoistre les Familles des Acides, des Alkalis & des Opiates. Donner des Alkalis lors que le Malade est comme en feu, afin d'imbiber ses parties ignées, & ar-

rester leur trop prompt mouvement, & au contraire ordonner des Acides, afin d'éveiller & d'exciter la chaleur naturelle au Malade qui se trouve comme engourdy dans le froid, & enfin faire prendre des Opiates pour faire reposer & dormir le Malade lors que les douleurs sont aiguës & violentes. Il est vray que beaucoup de gens se font admirer par les prompts secours & soulagements qu'en reçoivent les málades. Ainsi j'ay veu guerir des Catarres & Rhumatismes par une grande sueur universelle procurée par des raves, que les

cris de Paris appelle tendrette, pilées dans un Mortier de marbre, & appliquées sous la plante des pieds. Mais la Medecine universelle ne peut consister dans les Alkalis, Acides & Opiates, dautant qu'ils ne peuvent qu'appaiser les violens simptômes, & non pas oster la cause des maladies qui provient des humeurs peccantes qui sont enfermées dans les visceres ou ventricules des membres & jointures qu'il faut necessairement faire évacuer.

Si ces humeurs peccantes & malignes & substances venimeu-

ſes ſont ſpiritueuſes & ſubtiles, elles doivent eſtre chaſſées à travers les pores par inſenſible tranſpiration ; ſi elles ſont plus humides, on les doit faire ſortir par la ſueur. Que ſi elles ſont humides mais groſſieres, elles ſeront évacuées par les urines, & ſi elles ſont moins humides & plus groſſieres, elles ſortent par la purgation ordinaire ou par vomiſſement. Il faut purger ſans violence & ſans affoiblir le Malade en fortifiant la nature. Je viens aux qualitez requiſes à la Medecine univerſelle.

Le Remede univerſel doit a-

voir de l'affinité & du rapport avec nostre chaleur naturelle & nostre humide radical, pour les maintenir & rétablir, & pour augmenter ainsi nos forces abbatuës, en sorte que la nature sans pâtir chasse d'elle-mesme hors des cavitez des visceres ou ventricules de tous les membres du Corps, ce qu'il y a d'étranger & de malin, Acide ou Alkali, ou sang fermenté & extravasé, qui cause des pleuresies, catharres, goûtes & rhumatismes, dont la cause provient, lors qu'estant échauffé par quelque exercice, ou mesme pour parler trop haute-

ment, ou eſtant dans le lit, on bume à bouche ouverte un air trop froid, ou ſerain plein de vapeurs & de nitre; car cet air n'ayant pas eſté attiedy en paſſant par le nez qui eſt le canal ordinaire de la reſpiration, & empeſchant par ſon trop de froidure dans les Poulmons le meſlange parfait du chyle & du ſang, il s'y trouve meſlé, & fermentant dans les extremitez des arteres s'extravaſe dans les cavitez des jointures, où il cauſe les douleurs aiguës par leur acrimonie ſur les nerfs, juſqu'à ce que la chaleur naturelle du ſang ait

fait évaporer les parties aiguës, acres & ignées, & lorsque l'on a humé cet air trop froid pendant le temps de la digestion, la partie du chyle meslée avec le sang extravasé, cause la goutte noüée, & sa vase ne pouvant s'evaporer, forme cette matiere plastreuse.

La Medecine universelle doit donc chasser par transpiration sueur ou urine, rarement par le bas, & encore plus rarement par le haut, tout ce qui est estranger & nuisible, mesme des ventricules des jointures de chaque membre, ce qui n'est pas l'effet des medecines ordinaires qui é-

chauffent, travaillent, & fatiguent, dautant qu'elles n'agissent que par leurs parties malignes, lesquelles estant unies à leurs semblables de mesme genre & espece, les entraînent avec elles, lorsque la nature sentant son ennemy renforcé s'irrite & ramasse toutes ses forces pour jetter le tout au dehors par des efforts violents. Il faut de plus que la Medecine universelle se puisse donner en toute saison, à toute complexion, à tous âges, aussi-bien aux Enfans qu'aux Vieillards, sans que la précision du plus ou du moins de la doze puisse nuire.

Elle doit guerir en peu de prises les maladies les plus fâcheuses; elle doit encore estre le remede souverain pour tous les maux externes. Voicy la facile composition de la Medecine universelle.

COMPOSITION

de la Medecine universelle.

Prenez Sel-nitre rafiné; mettez-le fondre lentement dans un vase de fer; estant bien fondu, jettez par dessus une petite quantité de charbons de bois doux, comme saulx, bien pilé, lequel brñlera d'abord & se consumera, ce qu'il faut retirer peu à peu, jusques à ce que le Sel-nitre

apres la detonnation ſoit fixé & qu'il ait une couleur un peu verdaſtre, ce qui arrive lors que le charbon ne ſe ſouleve pas comme il faiſoit auparavant. Pour lors verſez voſtre Sel-nitre fondu dans un Mortier de marbre bien chaud; eſtant refroidy il reſtera blanc comme pierre d'albâtre & caſſant comme verre. Pilez-le incontinent, & eſtendez la poudre ſur une lame de verre ou aſſiette de fayence, & l'ayant couvert de peur de la pouſſiere, expoſez-le un peu panchant à l'air, mais en un lieu où le Soleil, pluye ny

rosée ne puissent donner. Mettez au dessous un vase de verre pour recevoir la liqueur huileuse qui en coulera, car l'humidité de l'air resolvant les Sel-nitres dans l'espace de quelques jours, vous trouverez deux fois plus pesant d'huile qu'il n'y avoit de Sel-nitre, si l'operation est faite dans un temps propre ny froid ny trop chaud, mais temperé & humide, dautant qu'il attirera le Sel-nitre invisible que nous respirons avec l'air.

Cette huile estant rectifiée est un tres-puissant menstruë, ou dissolvant pour extraire l'essen-

ce de toutes ſortes de mixtes.

Prenez donc quatre ou cinq parties de cette huile rectifiée, & une partie du meilleur antimoine qu'on reconnoiſt par certaines rouſſeurs qu'il tire de l'or, prés de la mine duquel il ſe trouve. L'antimoine eſtant reduit ſur le marbre en pouſſiere tres-fine, mettez-le dans un grand matras de verre, & mettez l'huile de nitre par deſſus. Il faut que les deux tiers du matras reſtent vuides; bouchez le matras ſi bien qu'il ne reſpire point, mettez-le en digeſtion à feu doux ou de Lampe, juſqu'à ce que

l'huile qui surnage l'antimoine, paroisse de couleur d'or ou de rubis ; alors tirez vostre huile, & l'ayant filtrée par le papier, mettez-la dans un autre matras de verre à col long, & mettez pardessus autant de tres bon esprit de vin bien rectifié. Les deux tiers pour le moins du matras demeurant vuides, bouchez-le bien, mettez ensuite en digestion en chaleur lente pendant quelques jours jusqu'à ce que l'esprit de vin ait tiré toute la couleur de l'huile ou teinture de l'antimoine. Ainsi l'huile de nitre restera au fond.

tres-claire & blanche, ſur laquelle ſurnagera l'eſprit de vin impregné de la teinture d'or de l'antimoine. Tirez l'eſprit de vin, & ſeparez-le par decantation. L'huile de nitre ſervira toûjours à d'autres operations, pour tirer l'eſſence de l'antimoine autant de fois qu'on voudra.

Mettez voſtre eſprit de vin dans un alambic de verre, diſtilez-le doucement juſqu'à ce qu'il n'en reſte au fond qu'environ la cinquiéme partie, qui retiendra avec ſoy la teinture de l'antimoine, ou bien diſtilez tout l'eſprit de vin, ne laiſſant

au fond que l'essence de l'antimoine. Vous aurez ainsi en liqueur ou en poudre la Medecine universelle, par laquelle on se preservera & guerira de toutes sortes d'infirmitez & maladies.

Si on s'en sert en liqueur, on en prendra cinq ou six goutes dans du vin ou dans du boüillon, ou dans quelque liqueur propre à la maladie.

Que si on l'employe en poudre, on en mettra trois, quatre ou cinq grains plus ou moins, car si la dose est un peu plus forte ou plus foible, elle ne peut nuire

comme font les autres Medecines, qui toutes ont des qualitez venimeuſes. Les Maladies ſe gueriſſent dans la ſeconde ou troiſiéme priſe. Lors que le mal eſt opiniaſtre, il faut augmenter la doſe, meſme à chaque fois, & cela trois fois la ſemaine.

Cette Medecine guerit les maladies les plus inveterées & plus dificiles, comme la Fievre quarte, la Fievre ethique, l'Hydropiſie, meſme le mal venerien, & le mal caduc. Cette Medecine univerſelle guerit ſeulement toutes ſortes de maladies

ladies internes, mais encore les maladies externes y estant appliquée en forme de baume, comme playes, ulceres, gangrene. Elle guerit de mesme la surdité & plusieurs deffauts de veuë, mais non pas d'un œil sec & atrophié comme j'en ay un depuis 1666. ny la goutte secene dont j'ay perdu la veuë de l'autre œil, le tout par la funeste suite du poison du premier Artiste du fameux scelerat Sainte Croix, en haine de ce qu'avec M le Marquis de Saint André Montbrun, Capitaine General des Armées du Roy,

nous avions empeſché la fabrique
de ſon poiſon dans des vaiſſeaux
de verre hermetiquement ſcellez
dans la Verrerie du Bois-Giſet
prés la Nocle ; mais toute la re-
compenſe que j'ay tirée de ces
grands ſervices rendus à tous les
gens de bien, eſt de voir que les
Amis de la Cabale des Ennemis
du Genre humain, ont impuné-
ment violé toutes les loix, pour
m'impoſer ſilence, en me redui-
ſant au dernier eſtat de l'illuſtre
Beliſſaire. Ainſi, Monſieur, s'il
y a des fautes d'ortographe dans
cet écrit, je n'en puis répondre
eſtant aveugle depuis dix-neuf

mois, & vous en devez rejet-
ter la faute sur celuy qui me sert
de Secretaire.

Enfin cette Medecine remedie promptement à toutes les maladies de la teste qu'elle conforte, de l'estomach qu'elle fortifie, luy rétablissant la vertu de bien digerer. Elle est un vray or potable, puis que c'est la teinture orifique de l'antimoine qui est le premier estre de l'or. Il opere ordinairement par un insensible transpiration, souvent par les sueurs & urines, rarement par le bas, & tres-rarement par le vomissement. Ainsi agissant naturellement &

sans aucune violence, le Mala
de n'eſt point affoibly comme pa
les autres Medecines. C'eſt pour
quoy on la peut donner à tou
âge, à toute complexion & e
tout temps. Uſez-en, & faites
en part au Public, & ſur tou
aux Pauvres, & beniſſez Die
qui a creé la Medecine.

Je vous tiendray parole e
vous envoyant dans peu de jou
le ſecret de faire croiſtre tout
ſortes de Metaux en arbr
branchus & ſolides, ce qui pourr
ſervir aux Eleves d'Hermes
décider de la terre des Philo
phes, de leur feu & de le

eau, & à reconnoistre qu'ils at-
ribuent beaucoup de choses à
differents estres, qu'on doit peut-
estre au nitre & au seul anti-
moine.

COMMIERS D'AMBRUN,
Prevost de Ternant.

Il s'est fait de fort jolis Vers, ausquels l'Auteur à donné le nom de galanterie. Une Dame, quatre Demoiselles, & deux Cavaliers, que l'occasion du voisinage fait souvent rencontrer ensemble, joüoient un jour à de petits jeux. Une d'elles ordonna à

un des Cavaliers, pour retirer
son gage, & pour satisfaire aux
loix du Jeu, de faire des Vers
pour chaque Personne de la
Compagnie, & on luy donna
terme jusqu'au lendemain. Les
Cavalier, pour executer cet
ordre, envoya ces Vers à la
Compagnie.

A MADAME C.

L'art de plaire est un don charmant,
Hereditaire en certaines Familles;
Mere ayant comme vous, gentillesse,
agrément,
Aura toujours aimables Filles.

A MADEMOISELLE C.

Le doux son de la voix, le parler gracieux,
Est un charme dans vous qui me plaist & me touche;
Mais n'ayez pas toûjours un air si serieux.
Lors que vous ferez la farouche,
Ie diray que pour mon malheur,
L'amertume de vostre cœur
Gâte le miel de vostre bouche.

A MADEM^LLE C. D. L. B.

Avoir douceur charmante & grace naturelle,
Bouche de rose, air fin, grande taille, beaux yeux,
Teint de lys, dents d'yvoire, avec que blonds cheveux,

En un mot, estre jeune & belle,
Pour des Voisins rien n'est si dan-
gereux;
Tel ne croit avec vous joüer qu'aux
petits jeux,
Qui tout en badinant s'engage,
Et laisse enfin sa liberté pour gage.

A MADEMLLE L. G.

L'esprit vif, le cœur bon, l'air ten-
dre, les yeux doux,
Ne marquent pas l'indifference.
Si vous voulez sçavoir ce qu'on pen-
se de vous,
Ie felicite par avance
Le Mortel remply de bonheur,
Qui pour le prix de sa con-
stance,
Vn jour gagnera vostre cœur.

A MADEMLLE D.

Sçavez-vous bien comment en un
mot on appelle
Un tendron bien appetissant,
Un peloton de nege ébloüissant
Par la blancheur dont il excelle,
Un morceau frais de lait caillé,
Un petit Ortolan, dodu, gras,
éveillé,
Que volontiers des yeux l'on
mange,
Une touffe de lys, un bouquet de
jasmin,
Un satin blanc & doux aux yeux
comme à la main;
Ie nomme tout cela par un seul mot,
du Lange.

C'eſt auſſi le nom de la Perſonne.

sur A. Mr D. L. T.

On ne croit boire que chopine,
Et bien souvent on en boit deux,
On badine avec sa voisine,
Et l'on en devient amoureux.
Si de vous par moy je devine,
De vous chanter cet air n'aurois-je pas raison ?
Car nous faisons tous deux ce que dit la Chanson.

ENVOY.

Vous m'avez demandé des Vers, & point de Prose,
Belles, je voudrois qu'autre chose
Vous m'eussiez demandé;
Autre chose qui fust pour moy, sans vous déplaire.

Plus doux & plus facile à faire,
Ie vous aurois galamment accordé.
M. D. M.

Ces Vers donnerent lieu à un Inconnu, d'envoyer ceux qui suivent, à deux des Demoiselles de cette Compagnie.

Plus je relis les Vers que l'on a fais pour vous,
Moins je connois celuy qui les sçait si bien faire.
Son stile est coulant, tendre & doux,
Mais quoy que de son nom vous me fassiez mystere,
Ie pretens vous donner un avis salutaire;

Donneurs d'avis pourtant ne sont
guere écoutez,
Dans la bouche d'autruy souvent les
veritez
N'ont rien qui plaise,
Mais sans plus raisonner,
Revenons à l'avis que je veux vous
donner,
Et finissons la parenthese.
Fille jeune & jolie est un friand
morceau,
Plaisant à voir, ragoûtant à mer-
veille,
De s'en rendre le maistre il est facile
& beau,
A qui sçait bien le prendre par
l'oreille;
Gardez-vous des discours flateurs
De ces dangereux Orateurs,
Qui ne disent prés des Filletes
Que propos amoureux, que tendres
chansonnettes.

Mal en prit au Corbeau d'avoir trop écouté
De son perfide amy le decevant langage:
Le Renard fin aprés l'avoir flaté,
Luy fit tomber du bec, & mangea son fromage.

Les deux Demoiselles envoyerent ces Vers à l'Auteur des premiers, qui aussi-tost leur fit cette réponse.

Du Poëte inconnu, de l'Auteur anonyme,
Belles, je goûte fort la rime,
Mais non pas la raison;
Voulant me faire croire amy suspect, j'estime
Que son avis pour vous n'est pas de saison.

Comme luy je découvre en vous
beauté, jeunesse,
Esprit, douceur, enjoûment, gentilleſſe.
Eh bien! croit-il qu'épris de tant
d'appas
Ie reſſente pour vous empreſſement,
tendreſſe?
Point du tout, il ſe trompe, & je ne
fais nul cas
De la brune ny de la blonde;
De toutes deux mon cœur ne vou-
droit pas,
Ecoutez ma raiſon, & ſur quoy je
la fonde.
Pour avoir ce morceau friand, deli-
cieux,
Ce fromage miſterieux
Dont parle voſtre Auteur, dites-moy
ſans ſourire,
Qui pourroit eſtre un Renard aſſez
fin?


BATAVORVM
CLASSE
INCENSA
TABAGO
M·D·C·LXXVII·
Doliuar fecit

Pourmoy, de vous j'aime mieux dire
Ce que disoit le Renard du raisin.

M. D. M.

Je vous ay déja dit plusieurs fois qu'on fait frapper des Medailles de tout ce qui rend le regne du Roy, le plus beau Regne dont on ait jamais parlé, de sorte qu'on pourra faire une Histoire metallique de la vie de ce Monarque. Je vous ay déja envoyé quantité de ces Médailles, non pas selon l'ordre des actions de Sa Majesté, mais suivant qu'el-

les ſont tombées entre mes mains. Quoy que je ne garde point l'ordre des temps, c'eſt toûjours vous faire part de quelque choſe de nouveau que de vous envoyer ce que vous n'avez pas encore vû : & comme la Médaille de la Flotte Hollandoiſe brulée devant Tabago eſt de ce nombre, je vous l'envoye. Je ne vous repete point que le Portrait du Roy eſt à la face droite de toutes, & que l'ayant déja fait graver cinq ou ſix fois, je ne vous envoye plus que les revers.

On a renouvellé icy de-
uis peu les défenſes qui
voient eſté publiées tou-
hant les Jeux de hazard, &
ela s'eſt fait en cette ſorte.
Le premier du mois paſſé le
Parlement donna un Arreſt,
par lequel aprés avoir man-
dé les Officiers de Police &
les avoir entendus, il ordon-
na qu'ils donneroient leur
avis par écrit ſur les moyens
les plus convenables de faire
ceſſer ces ſortes de Jeux. Ils
donnerent leur avis, la ma-
tiere fut miſe en délibera-
tion, & les concluſions de

Mr le Procureur General ayant esté prises, il fut ordonné le 18. du mesme mois que les Ordonnances & Arrests concernans les Jeux de hazard seroient executez, avec défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de donner à joüer dans leurs maisons à ceux qui y viendront pour ce sujet, & particulierement aux Jeux du Hoca, de la Baffette & du Lansquenet, à peine contre ceux qui oseront y contrevenir, de trois mille livres d'amen

de, applicable un tiers au Roy, un tiers à l'Hospital General, & l'autre tiers aux denonciateurs, sans prejudice de plus grande peine si elle y échoit, principalement en cas de recidive. Il fut ordonné par le mesme Arrest que les condamnations d'amende pourront estre prononcées par le Lieutenant de Police au deffaut d'autre preuve sur les seuls procés verbaux de deux Commissaires du Chastelet, contenant que de l'ordre de ce Juge de Police, ils auront

averti ceux qui donneront ainſi à joüer, de ceſſer leurs Aſſemblées ; que les preuves de les avoir continüées, ſeront le concours des Laquais, des Caroſſes & des Chaiſes qui ſe trouveront ordinairement arreſtées aux portes de leurs maiſons, joint à la connoiſſance publique & au temoignage des voiſins, ſi quelques uns d'eux veulent depoſer ; que les Proprietaires des maiſons dont les Locataires donneront ainſi à joüer, aprés que des Commiſſaires du Chaſtelet

les auront avertis ſuivant l'ordre du Lieutenant de Police, pourront eſtre par luy condamnez ſur les procés verbaux de deux Commiſſaires ſolidairement avec les Locataires au payement des amendes juſques à la ſomme de mille livres, & que les maiſons demeureront fermées pendant ſix mois, à moins que les Proprietaires n'ayent donné congé aux Locataires d'en ſortir. Cet Arreſt a eſté leu, publié & affiché par tout Paris, & il y a beaucoup d'apparence qu'il ſera

ceſſer les Jeux ruineux dont tant de familles ſe trouvent incommodées.

Le 19. du mois paſſé mourut à Beſançon Meſſire René de la Tour, Marquis de Montauban, Lieutenant General dans les Armées de Sa Majeſté, & au Gouvernement de la Comté de Bourgogne. Il avoit paſſé par tous les degrez Militaires qui peuvent conduire à la Charge de Lieutenant General, & ſa valeur & ſon merite luy donnoient droit d'en eſperer de plus élevez, puiſque lors qu'on a pû

monter jusque-là, il n'y a plus de poste d'honneur entre ce haut rang & celuy de Mareschal de France, & qu'ainsi il ne reste qu'un seul pas à faire pour y parvenir. Sa vertu, sa conduite, son esprit & son courage ont toûjours paru par tout, où il a falu combatre, ou commander pour le service du Roy. La Bataille de Senef, la retraite de l'Armée aprés la mort de Mr de Turenne, & celle de Messine, ont esté des endroits remarquables, où cette valeur & cette conduite

ont éclaté. J'irois trop loin ſi je vous parlois de tous les Combats & de tous les Sieges où il s'eſt trouvé, avec une intrepidité qu'on a toûjours admirée. La maniere dont il ſe diſtingua dans les Guerres de Hollande luy fit meriter le Gouvernement de Zutphen & de la Province qui porte ce nom : & l'on peut dire qu'il s'eſt toûjours montré digne petit-Fils d'un autre René de la Tour, Marquis de Gouvernet, fameux par pluſieurs actions memorables qui l'ont rendu celebre

bre dans le temps des guer-
res civiles de la Religion &
de la Ligue, & l'un des Hom-
mes Illustres de Dauphiné,
dont les Vies ont esté écri-
tes par M Allard, Ancien
President en l'Election de
Grenoble. Il travaille de mes-
me à l'Eloge de M le Mar-
quis de Montauban, & c'est
de luy que j'ay appris que
la Famille de la Tour Gou-
vernet est une branche de
celle de la Tour du Pin, de
laquelle ont esté les quatre
derniers Dauphins de Vien-
nois. Albert de la Tour du

Pin, III. du nom, eut trois Enfans, Humbert qui epousa l'Heritiere de Dauphiné, Albert IV. qui continua la branche des Seigneurs de la Tour du Pin, & Aymard qui commença celle de Gouvernet & qui vivoit en 1260. Il a esté le treisiéme Ayeul de Mr le Marquis de Montauban, & ses Successeurs se sont terminez en quatre Branches, celle du Marquis de Gouvernet, celle du Marquis de la Chaux, celle du Marquis de Montauban ou de ses freres, puisqu'il est

mort ſans avoir eſté marié, & celle des Seigneurs de S. Sauveur. M de Montauban a eu pour Freres M^r le Marquis de Foyans & M le Baron de la Chaux, tous deux connus par leurs longs ſervices & par leur prudence. M^r du Meſnil ſont leurs Freres uterins, & M^lle de Montauban, qui a eſté Fille d'Honneur de de la feüe Reyne Mere, & qui s'eſt acquis une ſi grande reputation par ſa vertu, par ſon eſprit & par ſa ſageſſe, eſt leur Sœur. La Famille de la

Tour; porte *de Gueules à la Tour d'or jointe à un Avant-mur de meſme.* La Branche de Gouvernet a pris des alliances dans les Maiſons Dugatz, de Granges, de Pouret, de Beaufort, d'Arces, de Combourcier, de Chabeſtan, d'Alleman, de Silves, de Montauban, de Bourrelon, de Sauvin, de Caſtelane, & elle eſt entrée dans celles de Rame, d'Ode, de Martin, de Revilaſc, de Vaſtel, de Veronne, d'Artaud, de Foreſt, de Blain, du Puy-Moutun, de Pierre, de Reynard, de

Vincens, de Cornillan, qui ſont des plus anciennes & des plus illuſtres de Dauphiné; & dans les autres Provinces ſes Alliances ont eſté avec les Familles de Boſquet, de Gabian, de Chambaud, de Vignoles, d'Herval, de Gineſtoux, de Guillaumont, de Sadde, de Lanes, de Baudan, de Marennes, de Sauſan, d'Erard, d'Adelbert, de Raphaëlis, de Joannis, & celles des Marquis, Comtes ou Barons de Maiſon-ſeule, de Drujas, d'Enteroche, de Vernieres & de Maillerargues.

Je vous parle presque toûjours aprés les autres des grandes nouvelles, dont tous les détails mis ensemble doivent faire des morceaux d'Histoire considerables, mais si j'attens un peu de temps à vous en instruire, j'ay l'avantage de vous en parler juste & à fond. Vous le connoistrez par la Relation que vous allez lire. Je suis seur qu'elle vous donnera beaucoup de plaisir, & que vous y trouverez des choses fort curieuses, & dignes d'estre remarquees.

RELATION

Contenant l'arrivée de Mr l'Ambassadeur de Portugal à Manheim, premiere Ville du Palatinat; son Entrée publique à Heydelberg; la maniere dont il a esté receu à ses Audiences publiques; comment il a esté traité, & les Ceremonies du Mariage de la Princesse Marie Sophie Elizabeth de Neubourg, avec le Roy de Portugal.

MOnsieur le Comte de Villarmayor, Ambassadeur Extraordinaire de Por-

tugal vers ſon Alteſſe Elec-
torale Palatine, s'eſtant ar-
reſté à Manheim, pour ſe
diſpoſer à faire les fonctions
de ſon Ambaſſade, envoya le
26. de Juin le ſieur Antonio
Roiz da Coſta ſon Secretaire,
dans un Caroſſe à ſix che-
vaux à Heydelberg, deman-
der jour pour y faire ſon En-
trée publique, & avoir ſa pre-
miere Audience. Ce Gentil-
homme s'adreſſa au Grand
Chancelier, comme à celuy
qui avec d'autres Charges,
exerce celle de Secretaire
d'Eſtat. Ce Miniſtre luy mar-

qua le dernier jour de ce meſ-
me mois, ſelon qu'on en eſtoit
déja convenu Ainſi cet Am-
baſſadeur ayant à faire la moi-
tié du chemin par eau, envoya
dés le 29. tous ſes Equipages
par terre à Ladembourg, qui
eſt juſtement entre Manheim
& Heydelberg.

Ce meſme jour le Gouver-
neur de Manheim alla luy
rendre viſite, & apprit de
luy que le lendemain à ſix
heures du matin ſon deſſein
eſtoit de s'embarquer ſur le
Necar pour ſe rendre à La-
dembourg, où il trouveroit

ſon Train. Il prit ſes meſures là-deſſus pour luy rendre tous les honneurs qui luy eſtoient deus, & le 30. à la pointe du jour, on vit deux Regimens d'Infanterie en bataille dans la Place vis-à-vis le Palais où logeoit l'Ambaſſadeur. L'heure où il en devoit ſortir eſtant venuë, le Gouverneur ſuivi des Principaux de la Noblesse, l'y alla prendre pour le conduire dans la Barque. Le Comte de Villarmayor s'y rendit, marchant toûjours entre une double haye de Soldats ſous les armes, dont

les Porte-enseignes abbatirent leurs Drapeaux lors qu'il passoit, les Capitaines qu'ils avoient en teste luy ayant déjarendu leurs civilitez. Aprés cela, il y eut une décharge generale de la Mousqueterie, qui fut suivie du brüit de tout le Canon de la Place, qui tira trois fois. La Barque où l'Ambassadeur entra, estoit magnifiquement tapissée. Il s'y assit sur un Fauteüilde velours vert, & ayant fait placer les Cavaliers Portugais qui l'accompagnoient par honneur, il fit entrer ses

Gentilshommes & ſes Aumôniers. Une ſeconde Barque ſervit pour ſon Maiſtre d'Hoſtel, pour ſes pages & ſes Officiers, & il y en eut une troiſiéme pour les Valets de Pied & autres Gens de Livrée.

L'Ambaſſadeur arriva ſur les dix heures à Ladembourg, où auſſi toſt les Bourgeois parurent ſous les armes. Aprés ſon débarquemenr, il fut ſalué par le Marechal des Logis de la Cour de S. A. E. P. qui luy dit que s'il l'avoit agreable, il pourroit monter

à cheval à trois heures aprés midy, parce que M le Prince Charles qui devoit venir aude-vant de luy, partiroit de Hey-delberg en ce mesme temps, pour le rencontrer à moitié chemin. Le Comte de Villar-mayor ayant disné, monta dans l'un de ses Carrosses. Il en avoit deux entre autres d'une tres-grande magnifi-cence. Celuy où il entra, étoit de Velours cramoisy, mais tout en broderie d'or, par de-dans & par dehors. Une gros-se campane d'or meslée avec de la soye grenadine de la

couleur du Velours, regnoit tout au tour des bords de l'imperiale. Les Rideaux étoient de Brocard d'or. Une tres-belle peinture donnoit du prix au bois du corps du Carrosse, & sur les extremitez ainsi que sur tout le train estoit une Sculpture des plus délicates. Enfin tout paroissoit tres-bien travaillé jusques aux rouës mesmes. Ce superbe Carrosse estoit tiré par quatre Chevaux isabelle, dont les longs crins alezans, avoient esté tressez avec du ruban ponceau qui faisoit un

mélange fort agreable. Vingt-quatre Valets de Pied marchoient de chaque costé, & il estoit suivy de l'Escuyer de l'Ambassadeur, monté sur un cheval richement enharnaché. Il avoit des fourreaux de Pistolet & une petite housse en broderie d'or de relief, avec une autre housse plus grande par dessous, de Velours vert, garnie de trois larges galons d'or tout au tour. Douze Pages à cheval marchoient derriere, portant de pareilles housses de Velours, mais à un seul galon d'or. Le

second Carrosse suivoit à vuide, encore plus magnifique que le premier. Il estoit d'un Velours bleu à fond d'or, garny de campanes tout or, avec des rideaux de mesme. La Peinture, & la Sculpture en estoient tres belles, & faites par deux des plus habiles Ouvriers de l'Europe pour les Ouvrages de cette nature. Six Chevaux gris pommelez à grande queuë blanche, tiroient ce Carrosse. Je ne dis rien de quatre autres qui marchoient en suite, attelez chacun de six beaux

Chevaux noirs, dont les crins estoient ornez d'une quantité prodigieuse de rubans. Ils étoient remplis des Cavaliers Portugais, & des Gentilshommes de l'Ambassadeur, qui avoient tous des habits d'une richesse & d'une propreté surprenante. La broderie d'or qui les couvroit estoit à plein, en sorte que l'on n'en pouvoit remarquer l'étoffe. La livrée, tant des Pages que des gens de Pied & des Cochers, estoit de drap d'écarlate fort fin, & garny de deux galons bleu & argent. Ils avoient tous des

Bas de ſoye, & des Chapeaux avec de grands bords d'argent & des tours de plumes bleu & blanc; & les Pages avoient des Veſtes de ſoye mordoré, avec des galons d'argent, que les autres n'avoient pas.

On marchoit en cet équipage, lors qu'on aperceut à demy-lieuë de Heydelberg Mr le Prince Charles qui attendoit Mr le Comte de Villarmayor. Le Prince fit d'abord tourner la teſte de ſes Chevaux vers la Ville, afin que le Carroſſe de l'Ambaſſa-

deur se trouvast sur la droite: & lors qu'ils furent assez prés l'un de l'autre, le Prince Charles mettant pied à terre, le Comte de Villarmayor en fit autant, & s'estant fait les Complimens ordinaires en ces sortes de rencontres, l'Ambassadeur entra le premier dans le Carosse du Prince, & se plaça sur le derriere. Le Prince se mit sur le devant, & les deux trains s'étant meslez, l'on disposa la marche en cette maniere.

Un Escadron de Dragons de Monsieur l'Electeur alloit

devant. Il estoit suivy d'un grand nombre de Valets de Pied meslez parmy des Chevaux de main des Seigneurs de la Cour Palatine. Aprés venoit à cheval une Compagnie de Gentilshommes étudians de l'Université ; puis l'Ecurie de S. A. E. qui precedoit plusieurs Carosses tant des mesmes Seigneurs de la Cour de Monsieur l'Electeur, que ceux de sa Maison, dans lesquels estoient les Cavaliers & les Gentilshommes Portugais, accompagnez d'un Officier de S. A. E. dans chaque

Carroſſe. Enſuite parurent les Trompettes & les Timbales, devant les Officiers & les Gentilshommes de la Chambre de S. A. E. tous à cheval. Les Carroſſes du Corps de Monſieur l'Electeur ſuivirent. Le Comte de Villarmayor, & le Prince Charles en occupoient le plus beau. Au coſté droit de ce Carroſſe, qui eſtoit le dernier de ceux de la Cour, marchoit l'Eſcuyer de l'Ambaſſadeur à la teſte des Pages, qui ſuivoient à une petite diſtance, & du coſté gauche marchoit pa-

reillement l'Ecuyer du Prince, ſuivy auſſi de ſes Pages, la meſme choſe ayant eſté obſervée à l'égard des Valets de Pied du Comte, & de ceux du Prince. Un Eſcadron de Gardes du Corps de S. A. E. venoit aprés eux ; & enfin les ſix Carroſſes de l'Ambaſſadeur, precedant quelques Compagnies de Dragons qui fermoient la Marche. La Livrée de Monſieur l'Electeur eſtoit d'un drap bleu garny de galons d'argent ; & les Gentilshommes & Officiers de ſa Maiſon, avoient tous

des habits tres-magnifiques.

M^r l'Ambaſſadeur trouva à Heydelberg dés l'entrée de la Ville, une double haye de Gens ſous les Armes, par toutes les ruës juſqu'à l'entrée du Palais, devant la Place duquel il y avoit un Bataillon dont il fut ſalué par une décharge de la Mouſqueterie. Elle fut ſuivie d'une triple ſalve de tout le Canon. L'Ambaſſadeur fut receu à la deſcente du Carroſſe par les Princes Fridcric & Philippe; & comme Monſieur l'Electeur l'attendoit au haut de

premier Escalier, il ne l'eut pas plûtost apperceu qu'il descendit ; en sorte qu'il l'aborda lors que le Comte de Villarmayor avoit à peine monté cinq degrez. Il le fit couvrir aussi-tost, sans qu'aucune autre personne que S. A. E. se couvrist. Il luy donna la main droite, & le fit passer devant luy à l'entrée de toutes les portes qui se presenterent jusqu'au grand Cabinet où il le mena. Aprés qu'ils y furent arrivez, ils s'assirent chacun dans un Fauteüil. Il n'y avoit que ces deux Fauteüils,

teüils, & Monsieur l'Electeur donna la premiere place au Comte. Son Excellence fit ses premiers Complimens, ausquels S. A. E. répondit en des termes qui marquoient beaucoup de respect & de reconnoissance pour le Roy de Portugal. Un peu aprés l'Ambassadeur se leva, & Monsieur l'Electeur le reconduisit jusqu'à l'entrée de l'Apartement de Madame l'Electrice. qui luy devoit aussi donner Audience. Cette Princesse, accompagnée de deux Princesses ses Filles,

receut l'Ambaſſadeur à la premiere Antichambre, & luy offrit le pas pour entrer. Le Comte refuſa de paſſer le premier, & quoy que S. A. E. inſiſtaſt beaucoup pour l'y obliger, il voulut avoir cette déference pour ſon ſexe, conſiderant principalement qu'il le pouvoit ſans prejudicier à ce qui eſtoit dû à ſon caractere, puis qu'il avoit receu de Monſieur l'Electeur l'honneur qu'il vouloit bien deferer à Madame l'Electrice. Il n'y avoit point de Dais dans la Chambre où elle le

mena, & on n'y pouvoit di-
ſtinguer ny la main droite, ny
la principale place. Il y avoit
ſeulement deux rangs de chai-
ſes à l'oppoſite les unes des
autres, & ainſi Madame l'E-
lectrice prit place ſur le haut
bout des unes, ayant à ſon
coſté les deux Princeſſes ſes
Filles, & l'Ambaſſadeur la
prit ſur le haut bout des au-
tres, ayant le Prince Charles
au deſſous de luy. L'Audien-
ce finie, il ſe retira. Les Prin-
ceſſes l'accompagnerent juſ-
qu'à la premiere Antiham-
bre, & le Prince Charles a-

vec les Princes ſes Freres, ſui-
vy de beaucoup d'autres Sei-
gneurs, ne le quitterent que
lors qu'il fut dans l'Apparte-
ment qu'on luy avoit prepa-
ré. On avoit auſſi deſtiné
des Chambres dans le meſme
Palais pour les Cavaliers Por-
tugais qui accompagnoient
l'Ambaſſadeur, ainſi que pour
ſes Gentilshommes ; le reſte
de ſes Gens fut diſperſé par la
Ville, mais ils venoient tous
manger au Palais.

Monſieur l'Electeur nom-
ma le Baron de Craiter, & le
Baron de Spring, pour ſervir

l'Ambaſſadeur. Ils ſe tenoient toûjours dans ſon Antichambre lors qu'il eſtoit dans l'Appartement, & ils le ſuivoient quand il en étoit dehors. L'un avoit ſoin ordinairement de luy ſervir la Sous-coupe à table lors qu'il vouloit boire, & l'autte de luy verſer de l'eau ſur les mains, & de luy preſenter la ſerviette.

Au ſortir de l'Audience de Madame l'Electrice, le Comte de Caſtel, & le Grand Marechal, vinrent trouver M^r le Comte de Villarmayor,

pour luy dire que Monſieur l'Electeur vouloit luy rendre viſite. Ce Comte alla le recevoir à la premiere porte de l'Appartement qu'il occupoit, & parce qu'il regardoit cet Appartement comme ſon propre Palais, il y donna la main & l'entrée à M^r l'Electeur, le reconduiſant enſuite juſqu'au meſme endroit, & en la meſme maniere.

Un des jours ſuivans l'Ambaſſadeur viſita le Prince Charles qui l'avoit mené dans ſon Appartement. Il l'en fit avertir par l'un des Barons

qui estoient toûjours dans son Antichambre, & il le trouva qui l'attendoit à l'entrée de son Appartement. Le Prince Charles ayant donné le pas au Comte & la Place d'honneur lors qu'ils s'assirent, le reconduisit jusqu'à l'endroit où il l'avoit receu.

La nuit venuë, le Gouverneur de Heydelberg alla demander le mot à l'Ambassadeur, & les autres jours, ce fut la Princesse Marie Sophie qui le donna, comme Reyne de Portugal; mais le mesme Gouverneur ne laissoit pas de le

porter tous les soirs à son Excellence.

A l'heure du Soupé, le Comte de Castel, & le Grand Maréchal, avertirent Mr le Comte de Villarmayor que S. A. E. l'attendoit pour se mettre à table, & des Pages de Monsieur l'Electeur parurent en mesme temps avec des Flambeaux de cire blanche ; ils marcherent devant luy, ce que fit aussi l'un des Barons, qui porta un Flambeau d'argent avec une bougie. L'Ambassadeur trouva que Monsieur l'Electeur l'attendoit, à l'entrée de son Ap-

partement. S. A.E. luy donna la main droite & le pas, comme Elle l'avoit déja fait, & luy fit prendre la premiere place à table. Un Seigneur du Conseil Privé de Monsieur l'Electeur, donna pour cette fois à laver, & versa de l'eau premierement à M^E l'Ambassadeur, & puis à S. A. E.

La Table estoit sous un Dais, avec deux chaises sur le haut bout. M^r le Comte de Villarmayor s'assit sur celle qui estoit à main droite, & Monsieur l'Electeur en fit autant sur celle qui estoit à

main gauche. Les Princes ſes Fils ſuivoient des deux coſtez, les plus âgez precedant les plus jeunes. L'Ecuyer Tranchant ſervoit toûjours l'Ambaſſadeur le premier, & enſuite Monſieur l'Electeur.

Cette table eſtoit entourée de tant de Nobleſſe, que l'on ne ſe ſouvient point d'en avoir veu un ſi grand concours en Allemagne. Il y avoit entre autres plus de ſoixante Princes & Princeſſes, que la curioſité avoit attirez de divers endroits, & quelques-uns de ſoixante-dix

lieuës Ils ſe tenoient tous debout & découverts, obſervant ſeulement de faire mettre devant eux de ſimples Cavaliers pour marquer qu'ils étoient *incognito*.

On but d'abord à la ſanté du Roy de Portugal, & enſuite à celle de l'Empereur, mais il falut que le Comte de Villarmayor qui ne boit jamais de vin, y repondiſt avec de l'eau, aprés en avoir demandé la permiſſion. Il y eut durant le repas un concert de Voix & d'Inſtrumens des plus agreables, & lors que

l'Ambaſſadeur ſe retira, Monſieur l'Electeur le conduiſit juſqu'à la p emiere porte de l'Appartement qui luy avoit eſté donné, S. A. E. ſe tenant à la main gauche du Comte; mais en cette occaſion ainſi qu'en toutes les autres, le Comte de Caſtel, le Grand Marechal & toute la Cour ont toûjours ſuivi l'Ambaſſadeur juſqu'à la derniere antichambre de ſon appartement. On ſceut cette meſme nuit que le Comte de Martinis venoit d'arriver en qualité d'Envoyé Extraordinaire

de l'Empereur pour complimenter de sa part & de celle de l'Imperetrice, leurs Altesses Electorales, & la Princesse Marie Sophie sur son mariage. La haute qualité de cet Envoyé est connuë de toute l'Allemagne, où chacun sçait qu'il est de l'une des plus anciennes & des premieres Maisons de Boheme. Il eut audience le lendemain au matin, de Monsieur l'Electeur, de Madame l'Electrice & de la Princesse Marie Sophie, à laquelle il presenta une Bague de

grand prix que l Imperatrice ſa Sœur luy envoyoit. Le Comte de Martinis parla découvert à ces trois Audiences. Il n'eut point de preſéance, & ſe retira dans la Ville ; auſſi n'eſtoit-il qu'Envoyé, & non pas Ambaſſadeur.

Le premier jour de Juillet M le Comte de Villarmayor entendit la Meſſe de bon matin. Les Aumôniers de S. A. E. la celebrerent toûjours dans l'appartement de ce Comte, qui ſe mettoit ordinairement ſur un Prié-Dieu que l'on ayoit preparé à

cet effet, couvert d'un riche tapis avec une Chaise derriere. Il envoya ensuite l'un des Barons qu'il avoit auprés de luy à Monsieur l'Electeur, afin d'avoir audience pour faire en ceremonie la Demande de la Princesse Marie Sophie. Cette audience luy fut accordée en même temps, & il trouva Monsieur l'Electeur à la premiere porte par où l'on entroit dans son appartement. S. A. E. le conduisit à celuy de Madame l'Electrice. Cette Princesse y attendoit l'Ambassadeur, accompagnée de la

Princeſſe ſa Fille, au meſme endroit qu'à la premicre Audience. Elle voulut comme la premiere fois luy donner le pas, mais le Comte en uſa encore comme il avoit déja fait, & ſe contenta de marcher devant Monſieur l'Electeur. Il y avoit les deux meſmes rangs de chaiſes. Madame l'Electrice ayant la Princeſſe Marie-Sophie à ſon coſté, ſe plaça ſur le haut bout des unes, & l'Ambaſſadeur prit place ſur le haut bout des autres, Monſieur l'Electeur eſtant au deſſous de luy. Mr le Comte de Villarmayor

fit ſon Compliment ; & de-
manda la Princeſſe Marie So-
phie en mariage pour le Roy
ſon Maiſtre, & Monſieur l'E-
lecteur ayant répondu avec
des termes pleins de reſpect ,
qu'il accordoit volontiers ſa
Fille à Sa Majeſté , l'Ambaſ-
ſadeur qui conſidera dés lors
cette Princeſſe comme Reyne
de Portugal , ſe leva , ne vou-
lant plus ſe trouver aſſis en
ſa preſence. Monſieur l'Elec-
teur ſe leva en meſme temps
ainſi que Madame l'Electrice
& la Princeſſe ; & le Comte
pourſuivit , aſſurant leurs Al-

teſſes Electorales de la ſatisfaction extrême qu'auroit le Roy ſon Maiſtre, d'avoir la Princeſſe Marie-Sophie pour Epouſe, à quoy S. A. E. répondit en luy témoignant la joye que luy cauſoit l'honneur que cette Alliance apportoit à ſa Maiſon.

L'Audience eſtant finie, Monſieur l'Electeur emmena l'Ambaſſadeur diſner, en luy donnant toûjours la main droite, & luy faiſant les meſmes honneurs qu'il luy avoit faits le ſoir precedent. Ce Diſner ne differoit de l'au-

tre Repas, qu'en ce que l'Envoyé de l'Empereur ſe trouva à Table, mais placé au deſſous de tous les Princes.

On avoit déja arreſté que ce meſme jour, aprés diſné, la Princeſſe Marie-Sophie ſeroit publiquement declarée & reconnuë Reyne de Portugal. Ainſi à l'heure priſe pour cette Ceremonie, le Comte de Caſtel alla avertir l'Ambaſſadeur. Il ſortit de ſon Appartement ſuivy des Cavaliers Portugais, de ſes Gentilshommes & de tout ſon train, & alla chez Mon-

ſieur l'Electeur. Il en fut reçeu comme les autres fois à la premiere porte, d'où S. A. E. mena le Comte à une grande Salle où s'eſtoit renduë la Princeſſe Marie-Sophie. Elle eſtoit ſous un Dais, mais non pas Madame l'Electrice qui eſtoit à ſa droite, avec les autres Princes & Princeſſes ſes Enfans, & à la gauche la Dame d'Honneur de Madame l'Electrice, les Gouvernantes des Princeſſes, la Dame d'Atour, & les Filles d'Honneur. Monſieur l'Electeur mena Mr le Comte de

Villarmayor jusques au bord de l'Estrade, & Son Excellence s'approchant davantage, fut le premier à baiser la main à la Princesse qu'on declaroit Reyne. S A. E. luy fit ensuite un Compliment, & témoigna luy vouloir aussi baiser la main, ce que cette Princesse ne voulut point souffrir. Les Princes ses Freres & les Princesses ses Sœurs s'approcherent d'elle pour luy rendre ce devoir, & aprés eux la Dame d'Honneur, & les autres Dames, baisant tous sa main avec cette difference des

Portugais, que ceux-cy le font: en mettant un genoüil à terre, comme il ſe pratique entre-eux, au lieu que les autres exprimerent leurs reſpects d'une autre maniere, la genuflexion n'eſtant pas d'uſage en Allemagne, non pas meſme à la Cour de l'Empereur.

Aprés les Dames, ſuivirent les Cavaliers Portugais, le Secretaire & les Gentilshommes de l'Ambaſſade. Les Seigneurs, ainſi que la principale Nobleſſe de la Cour Palatine, s'avancerent à leur tour, & enfin les Pages de l'Ambaſſadeur.

Cette ceremonie achevée, Monsieur l'Electeur donna la main à la Princesse sa Fille, dont la queuë étoit portée par la Princesse Dorothée sa Sœur, & M le Comte de Villarmayor offrit a sienne à Madame l'Electrice. On marcha de cette sorte jusques à l'Appartement de la Princesse, qui étoit le plus superbement meublé de tout le Palais. Lors qu'on y fut arrivé, l'Ambassadeur luy remit entre les mains les Pierreries dont estoit composé le riche

Present que le Roy son Maître luy faisoit. Son Excellence se retira ensuite à son Appartement, accompagnée de Monsieur l'Electeur en la maniere ordinaire.

Peu de temps aprés, le Comte de Castel, & le Grand Mareschal luy vinrent dire que S. A. E. l'attendoit pour le divertissement de la Comedie. Il sortit, & trouva Monsieur l'Electeur à la porte de son Appartement, d'où ils allerent ensemble à celuy de la Princesse Marie-Sophie, le Comte ayant toûjours la main

main droite. Monsieur l'Electeur prit la main à la Princesse sa Fille, l'Ambassadeur prit celle de Madame l'Electrice, & ils marcherent vers une Tribune qui répondoit au grand Salon où estoit le Theatre. Plusieurs Balcons que l'on avoit pratiquez sur les costez pour y placer la Cour & les Princes Etrangers, y répondoient de la mesme sorte. L'Ambassadeur avoit déja veu cette Tribune, lors qu'avant que de faire son Entrée, il alla *incognito* à Heydelberg ; & comme il avoit

déclaré dés lors qu'il ne vouloit jamais eſtre aſſis en preſence de la Reyne, ny dans les lieux où elle ſe trouveroit, on fut obligé de diviſer la Tribune par une cloiſon. Ainſi elle fut ſeparée en deux, & la Princeſſe qui avoit eſté déja declarée Reyne, occupa dans l'une la premiere place, ayant avec elle Madame l'Electrice & les Princeſſes ſes Sœurs, & l'Ambaſſadeur entra dans l'autre avec Monſieur l'Electeur. Ils furent tous deux aſſis dans des Fauteüils, le Comte à main droite. C'é-

toit une Comedie Italienne qui repreſentoit l'édification de Lisbonne, d'où l'on deſcendoit par tous les Siecles qui l'ont ſuivie, pour venir donner des applaudiſſemens au mariage qui ſe devoit faire le jour ſuivant. La Piece eſtoit fort longue, ce qui fut cauſe qu'on en laiſſa la moitié pour un autre jour. Cette premiere partie finit par un Balet, où les Princes danſerent maſquez. Aprés ce Divertiſſement, la Princeſſe, l'Ambaſſadeur, & leurs Alteſſes Electorales ſe retirerent dans le

meſme ordre qu'ils eſtoient venus. L'Ambaſſadeur ne fut pas plûtoſt rentré chez luy, que les Princes Frideric & Philippe l'y viſiterent. Il leur rendit la viſite peu de temps aprés.

Le ſoir de ce meſme jour, la Princeſſe ſoupa en particulier avec leurs Alteſſes Electorales, & l'Ambaſſadeur qui avoit les Princes avec luy, ſoupa en public dans ſon Appartement. On luy fit des grandes inſtances pour l'obliger à manger avec la Princeſſe, & on voulut luy per-

ſuader qu'il le pouvoit faire puis qu'il repreſentoit le Roy ſon Maiſtre ; mais ſon Excellence a toûjours cru ne pouvoir mieux marquer ſon profond reſpect pour une Princeſſe, declarée ſa Reyne, qu'en refuſant toûjours de prendre place à ſa Table. Le matin du jour ſuivant, il ne ſortit point de ſon Appartement, & aprés qu'il y eut diſné, accompagné des Princes comme à l'ordinaire, il vit entrer deux des principaux Miniſtres de Monſieur l'Electeur, qui luy apportoient le Preſent que

S. A. E. luy faiſoit. Il eſtoit composé d'une Table, de deux Gueridons, de ſix Plaques, d'un Luſtre à ſeize branches, & de deux Vaſes pour mettre des fleurs, le tout d'argent, & d'un travail admirable.

Ce meſme jour ayant eſté pris pour faire à l'Egliſe la celebration du Mariage, le Prince Charles ſuivy de toute la Cour, magnifiquement parée, alla prendre l'Ambaſſadeur ſur les cinq heures du ſoir pour l'y conduire. Son Excellence avant que d'y al-

ler fit prendre une nouvelle livrée à ſes Gens. Elle eſtoit ſi éclatante qu'on en a veu fort peu de pareilles. Les Juſte-au-corps de ſes vingt-quatre Valets de Pied, étoient de Velours vert, chamarrez de deux galons or & argent fort larges, & doublez de Tabis incarnat. Ils avoient des Bas de ſoye auſſi incarnat, & des Chapeaux bordez d'une large dentelle or & argent, avec des tours de plumes incarnat & blanc. Les douze Pages eſtoient vêtus en manteau & en pourpoint.

Les manteaux & les haut-de-chauſſes eſtoient de brocard d'or à fond vert, & garnis de trois rangs de Point d'Eſpagne or & argent, & la doubleure des manteaux eſtoit de tabis incarnat à fond d'argent. On avoit fait les pourpoints de brocard d'or à fond incarnat, & on les avoit garnis du même Point que les manteaux & les haut-de-chauſſes. Ces Pages avoient des Bas de ſoye incarnat brochez d'or, des Caſtors avec de grands bouquets de plumes, & des gans garnis auſſi de Point d'Eſpagne or & argent.

Les Cavaliers & les Gentilshommes Portugais, qui avoient déja paru ſous des habits magnifiques, eurent de la peine à en faire faire de plus riches; mais ils en vinrent à bout, n'ayant épargné aucune dépenſe, & ils ſe montrerent dans des ajuſtemens encore plus ſuperbes qu'ils n'avoient fait le jour de l'Entrée.

Pour Mr l'Ambaſſadeur qu'on n'avoit encore veu qu'en Juſte-au-corps, il jugea devoir aſſiſter en manteau à la grande fonction qu'il al-

loit faire, & l'on peut dire que ſi ſon habillement eſtoit riche, il n'en paroiſſoit pas moins modeſte.

Environné de tant de magnificence il ſe diſpoſa à partir, & l'on commença la marche en cet ordre. Les Valets de Pied de la Cour s'avancerent les premiers, & furent ſuivis de ceux de l'Ambaſſadeur. Les Pages de Monſieur l'Electeur marcherent aprés, precedant ceux de Mr le Comte de Villarmayor. Enſuite parurent les Gentilshommes & les Cavaliers de

la Cour Palatine ; & ils étoient suivis des Cavaliers & des Gentilshommes de l'Ambassade. Ceux-cy precedoient immediatement l'Ambassadeur & le Prince Charles qu'on voyoit derriere cette Troupe, ayant tous deux le chapeau à la teste, toute la Noblesse marchant découverte.

On avoit pratiqué une espece de Galerie qui regnoit depuis la grande Porte du Palais, dont on traversoit la Court jusqu'à l'entrée de la Chapelle. Cette charpente étoit couverte par le haut;

mais découverte par les côtez, en sorte qu'on pouvoit être veu de tout le monde, & particulierement d'un Regiment d'Infanterie qui étoit sous les Armes dans la court. La Chapelle étoit toute tapissée ; mais ornée sur tout de plusieurs Balcons remplis des Princes & des Seigneurs Etrangers. On avoit preparé vis-à-vis le Grand Autel deux Prié-Dieu, couverts de brocard d'or, l'un pour la Princesse, l'autre pour l'Ambassadeur, & il y avoit du costé de l'E-

vangile deux Chaiſes de Velours, & un banc devant couvert de la meſme étoffe. L'Ambaſſadeur prit place ſur la premiere ; le Prince Charles s'aſſit ſur la ſeconde, l'un & l'autre en attendant la Princeſſe, que toute la Cour de S. A. E. eſtoit allée querir aprés avoir conduit l'Ambaſſadeur à l'Egliſe. La Princeſſe y arriva, accompagnée de tous les Princes & de toutes les Princeſſes de la Maiſon Electorale. Monſieur l'Electeur la menoit par la main ; la Princeſſe Dorothée ſa Sœur

portoit la queuë de ſa mante ; & ſi-toſt qu'elle parut, l'Ambaſſadeur ſe leva, & alla la joindre pour la ſuivre. Cette Princeſſe ſe mit au Prie-Dieu de la main droite, & l'Ambaſſadeur à l'autre. Monſieur l'Electeur & Madame l'Electrice occuperent les deux Chaiſes, où l'Ambaſſadeur & le Prince Charles s'eſtoient mis d'abord. Les autres Princes & Princeſſes ſe placerent de l'autre coſté, tous debout ou à genoux ſelon les occurrences, perſonne ne s'eſtant aſſis depuis l'arrivée de la

Princeſſe dans l'Egliſe. Chacun ayant pris ſa place, l'Eveſque Coadjuteur de celuy de Spire ſortit de la Sacriſtie en Habits Pontificaux, & fit la Ceremonie du mariage ſelon la Coûtume de l'Egliſe Romaine. On entendit auſſi-toſt aprés une décharge de toute l'Infanterie, & un tonnerre de coups de Canon, tout le Canon de la Ville ayant tiré par trois fois de ſuite. La Reyne ſe retira au milieu d'un bruit confus de Trompetes, & de cris d'acclamation que cha-

cun pouſſoit. Monſieur l'Electeur la remena, & Mr l'Ambaſſadeur prit la main à Madame l'Electrice. La Reyne de Portugal étant de retour à ſon Appartement, Mr le Comte de Villarmayor & tous les Portugais eurent l'honneur de luy baiſer la main, & Mr l'Electeur accompagna l'Ambaſſadeur à ſon retour, ainſi qu'il avoit accoutumé.

L'heure de ſouper eſtant venuë, le Comte de Caſtel & le Grand Maréchal allerent avertir l'Ambaſſadeur que les

Princes l'attendoient pour se mettre à table, & qu'on l'avoit dressée dans une chambre qui en joignoit une autre où la Reyne devoit souper en public, afin qu'il pût partaget le plaisir de la Musique, car comme je vous l'ay dit, l'Ambassadeur n'a jamais voulu manger, ny à la Table de Sa Majesté, ny dans la mesme chambre. La Reyne estoit à table sous un Dais, ayant à sa droite Monsieur l'Electeur & Madame l'Electrice, & les Princesses Marianne & Dorothée à sa

gauche. L'Ambaſſadeur occupoit le haut bout de la ſienne, & les Princes eſtoient aſſis des deux coſtez, ſe precedant les uns les autres ſelon le rang de leur naiſſance. Le Comte de Martinis Envoyé de l'Empereur eſtoit à la meſme table, mais aprés les Princes. Le lendemain 3. de Juillet le Comte de Caſtel vint prier l'Ambaſſadeur de la part de S. A. E. de vouloir bien aſſiſter à une Grande Meſſe, que l'on alloit celebrer en action de graces du Mariage. Monſieur l'E-

lecteur l'attendoit à l'ordi-
naire à l'entrée de ſon ap-
partement, d'où il le mena
à celuy de la Reyne. Mada-
me l'Electrice s'y trouva,
& toute la Cour prit le che-
min de la Tribune qui re-
pond à l'Egliſe. Il fallut en-
core y faire une ſeparation,
comme on avoit fait à la
Comedie. La Reyne de
Portugal avec Madame l'E-
lectrice & les Princeſſes, ſe
plaça d'un coſté, & l'Ambaſ-
ſadeur de l'autre avec Mon-
ſieur l'Electeur. L'Ambaſſa-
deur qui avoit la main droi-

te, fut auſſi encenſé le premier, & l'on preſenta la Patene à ſon Excellence, ayant que de la porter à S. A. E. La Meſſe finie, Monſieur l'Electeur remena la Reyne à ſon appartement, & conduiſit l'Ambaſſadeur juſqu'à l'entrée du ſien, & peu aprés les Princes allerent diſner avec ſon Excellence, & la Reyne mangea ce jour-là & tous les ſuivans en particulier avec leurs Alteſſes Electorales.

Sur les quatre heures, l'Ambaſſadeur ayant eſté averti

par le Grand Maistre de la Maison de Monsieur l'Electeur, que ce Prince l'attendoit pour aller entendre l'autre moitié de la Comedie, on alla prendre ce divertissement dans le mesme ordre que l'on avoit déja observé. La Comedie se termina par un Balet, où les trois Princes & les trois plus jeunes Princesses danserent. Ils estoient vestus en Bergers & en Bergeres fort richement & sans masques. La danse finie, ils allerent baiser la main à la Reyne, pour luy témoigner que

cette rejoüiſſance n'avoit autre but que le divertiſſement de Sa Majeſté. Elle s'en retourna à ſon Appartement, & l'Ambaſſadeur aprés l'y avoir ſuivie, fut reconduit au ſien. Il y ſoupa le ſoir comme à l'ordinaire avec les Princes.

Le matin du 4. l'Ambaſſadeur ne ſortit point de ſon Appartement; les trois Princes s'y trouverent à diſné, & à cinq heures le Prince Charles accompagné de toute la Cour alla le prendre pour le conduire à l'Audience de

congé qu'il avoit demandée.
Monsieur l'Electeur l'attendoit ainsi que toutes les autres fois à l'entrée de son Appartement, d'où il le mena dans son grand Cabinet avec les honneurs accoustumez. L'Audience estant finie, S. A. E. tira de son doit une Bague d'un gros diamant, qu'elle donna à M l'Ambassadeur, le priant de le garder, & de souvenir d'Elle. Monsieur l'Electeur le mena ensuite à l'audience de Madame l'Electrice, qui accompagnée des Princesses ses

Filles l'alla recevoir & le conduisit dans la mesme Chambre, où elle l'avoit déja receu. Les choses s'y passerent comme les deux autres fois, & aprés cela Monsieur l'Electeur accompagna le Comte de Villarmayor jusqu'au dernier escalier. Il en descendit quelques degrez, & y demeura jusqu'à ce qu'il vit l'Ambassadeur monté en caroſſe. Les Princes Frederic & Philippes le conduisirent jusqu'à la portiere, & n'en partirent que quand les chevaux commencerent à marcher. Le

Prince

Prince Charles entra dans le caroſſe avec l'Ambaſſadeur ; & ſe plaça ſur le devant comme il avoit fait le jour de l'entrée. On obſerva les meſmes ceremonies, tant pour le nombre de Caroſſes, & la Cavalerie, que pour les Gardes du Corps, & les Dragons qui precedoient ou ſuivoient. Il y eut meſme Cortege, & toute la Maiſon de Monſieur l'Electeur alla conduire l'Ambaſſadeur juſqu'au meſme lieu où elle l'avoit eſté prendre. c'eſt à dire, à demy-lieuë de la Ville.

Quand on s'y trouva, Mr le Comte de Villarmayor mit pied à terre pour entrer dans son Caroſſe, ce qu'il fit aprés des complimens reciproques du Prince Charles, qui ne voulut pas rentrer dans celuy où il eſtoit venu, que le Comte ne fuſt dans le ſien, ny partir qu'il ne l'euſt veu s'éloigner. Si toſt que l'Ambaſſadeur approcha de Manheim, & qu'il en eut découvert les murailles, il fut ſalüé d'une triple décharge de tout le Canon. Il trouva le Gouverneur hors les Portes de

Ville, où il le receut à la
ſte de ſa Garniſon. Comme
eſtoit déja nuit, ſix Pages
e Mr l'Electeur ayant cha-
un un flambeau de cire blan-
ne à la main, marcherent
vant l'Ambaſſadeur juſ-
i'au Palais qui luy eſtoit
eparé. Le meſme Gouver-
ur luy vint demander le
ot, & il fut traité comme à
eidelberg, durant les qua-
e ou cinq jours qu'il ſejour-
à Manheim, avant que de
ourſuivre ſa route vers la
ollande, pour s'y embar-
er, & accompagner la

Reyne en Portugal.

Vous ſçavez, Madame, qu
depuis quelques années, M^r l
Comte de Konigſmarck e
au ſervice des Venitiens, o
il a fait voir beaucoup d'ex
perience, de valeur & de com
duite. Le Roy de Suede qu
le conſidere, luy ayant mam
dé de revenir, le Doge a écr
la Lettre ſuivante à Sa Maje
ſté Suedoiſe. Je vous l'envoy
dans les meſmes termes qu'o
l'a receuë icy de Stocholm
traduite en noſtre Langue.

Au tres-illustre & tres-puis-sant Seigneur, Charles, par la grace de Dieu Roy de Suede, des Gots & VVandales, &c. Se recommande Marc-Antoine Justiniani, par la mesme grace Duc de Venise, qui luy souhaite toute sorte de prosperité.

Le General Konigsmarck fait voir une si belle & si particuliere conduite, & témoigné tant d'experience dans les Campagnes qui se sont faites en Levant, avec des succés heureux & avantageux pour le service

de toute la Chreſtienté, que dans le grand deſſein que l'on a form pour la commune utilité du Chriſtianiſme, il luy appartient uni tres-loüable & tres-conſidérable part de la gloire que l'on ſujet d'en eſperer. Son merite ſingulier éclate avec tant de force, qu'il en rejallit des rayons ſur voſtre Majeſté, qui a conſenty avec tant de generoſité nous ceder un Sujet ſi remply de grandes qualitez, & ſi digne d'une haute eſtime. Nous en recevons un tres-grand ſecours, dont Elle ſe prive cependant en ſa perſonne, en nous le laiſſant

dans ces presentes conjonctures, favorables pour abattre & aneantir l'insupportable orgueil des barbares Othomans. Comme donc nous avons eu besoin du grand appuy dudit Seigueur Comte, que nous l'avons demandé & obtenu, & que nous en avons ressenty les bons effets plus d'une fois, pour arriver à une fin heureuse & desirée, nous avons cette confiance en V. M. que selon sa haute bonté accoûtumée, Elle voudra bien permettre audit Seigneur Comte, comme nous l'en supplions, de continuer dans l'employ qu'il soû-

tient avec tant de gloire & tant d'applaudiſſement. Le zele ardent & divin qui accompagne le courage heroïque de V. M. brillera d'autant plus purement & plus loin, que par ce moyen V. M. marquera combien Elle eſt touchée de la gloire de Dieu, & des intereſts de noſtre ſainte Foy, qu'Elle prend beaucoup plus à cœur, que tout le reſte des autres affaires du monde. L'obligation que nous en aurons à V. M. ſera gravée à jamais dans noſtre memoire, pour en conſerver un éternel ſouvenir, & chercher en toutes ſortes d'occaſions tous les

moyens d'y répondre par les mouvemens d'une exrrême & tres-intime affection, d'eſtime & de reſpect de tout noſtre cœur. Sur ce, nous ſouhaitons à V. M. une ſanté parfaite qui ſoit de longue durée, & que tout ſuccede à ſes deſirs. Donné en noſtre Palais Ducal le 17. Mars 1687. Signé, *Giovanni-Baptiſta Nicoloſi, Secretaire.*

Le choix que le Roy a fait de la Perſonne de M^r Morand, pour remplir la place de Premier Preſident au Parlement de Touloufe, a donné

une ſi juſte prévention pour le merite de ce digne Magiſtrat, que tous les Ordres de la Ville l'ayant attendu avec impatience, ont fait connoître à ſon arrivée que la joye de le recevoir eſtoit auſſi grande que ſincere. Les Bourgeois prirent les armes au nombre de quatre mille hommes, par l'ordre des Capitouls, ſous le commandement de Mr de Paques-la-Caſagnere, l'un d'entre-eux, & marcherent le 13. de Juillet en fort bon ordre, avec leurs équipages portez ſur des cha-

riots & par des Mulets, hors de la Porte du Chasteau-Narbonnois. Ils y formerent un Camp à la portée du Canon de la Ville, & sous les Tentes que l'on y dressa se trouverent toutes sortes de rafraîchissemens, avec autant de delicatesse que d'abondance. L'affluence des peuples fut si grande, que M Morand, pour leur donner le loisir de défiler, fut obligé de s'arrester à l'entrée du Gardiage, dans la maison de M^r Mariotte, Secretaire des Etats de Languedoc, qui le regala magnifique-

ment à dîner, ainſi que toute la Nobleſſe dont il vint accompagné. Sur les ſix heures du ſoir, il arriva à la Porte du Chaſteau-Narbonnois, ayant toûjours marché avec un Cortege de prés de deux cens Caroſſes des Perſonnes qualifiées de la Ville, qui eſtoient allées au devant de luy, & au milieu d'une double haye de Soldats. Les Capitouls reveſtus de leurs robes rouges, le complimenterent de nouveau à l'entrée de cette Porte, aprés quoy ils monterent dans ſon Ca-

roſſe, qui fut précédé dans la marche par la Compagnie du Prevoſt des Marchands, par celle du Guet, & par les Trompettes & les Hautbois de la Ville, au milieu d'une foule incroyable de perſonnes de toutes ſortes de conditions, juſqu'à la maiſon de Mr Mariotte, au quartier de S. Eſtienne, qui avoit eſté deſtinée pour ſon logement, comme une des plus propres & des plus commodes de la Ville. Cette journée ſe termina par un Feu d'artifice & par une Illumination de tou-

de cette maiſon & du jardin ; & aprés que Mr Morand eut receu pendant les deux jours ſuivans les complimens de tous les Ordres & de toutes les Communautez Eccleſiaſtiques de la Ville, tant Seculieres que Regulieres, le Parlement le mit en poſſeſſion de la Charge de Premier Preſident, où il ſe fit admirer par ſa bonne grace, par ſes manieres engageantes & honneſtes, & par l'éloquence du diſcours qu'il prononça.

Les nouvelles publiques

vous auront appris la mort de Madame la Ducheſſe de Modene. Elle s'apelloit Laura Martinozzi, & eſtoit Fille du Comte Jeroſme Martinozzi & de Marguerite Mazarin Sœur aiſnée de feu M le Cardinal Mazarin. Anne Marie Martinozzi Princeſſe de Conty, Mere de Monſieur le Prince de Conty, cy-devant Prince de la Roche-ſur-Yon, eſtoit ſa Sœur. Ces deux Princeſſes ont mené une vie tres-exemplaire & remplie de pieté. Madame la Ducheſſe de Modene eſtoit à Rome où

elle faiſoit baſtir un Monaſ-
tere qu'elle a fondé pour les
Religieuſes bleuës de l'An-
nonciade. Elle y eſt morte
le 19 du mois paſſé, aprés avoir
receu ſes Sacremens avec tou-
te la reſignation qu'on peut
attendre d'une perſonne qui
s'eſtoit toujonrs attachée uni-
quement à ce que Dieu vou-
loit d'elle. On l'a enterrée
ſans ceremonie en l'Egliſe de
Saint Charles aux Quatre-
Fontaines, ainſi qu'elle l'a-
voit ordonné par ſon Teſta-
ment. Elle avoit épouſé en
1655. Alphonſe IV. Duc de

Modene & de Reggio, qui mourut le 16. Juillet 1662. laissant Mere de la Princesse Josephe-Marie d'Est, aujourd'huy Reyne d'Angleterre, & de François II. Duc de Modene & de Reggio, Marquis d'Est, Prince de Carpi, né le 6. Mars 1662. Le 10. de ce mois, Mr l'Abbé Rizzini, Envoyé extraordinaire de Modene, eut audience du Roy, & presenta à Sa Majesté des Lettres du Duc de Modene, par lesquelles il luy donnoit avis de la mort de cette Duchesse. La Cour en a pris le

deüil. Modene fut érigée en Duché l'an 1452. par l'Empereur Frideric III. en faveur de Borſo d'Eſt, que le Pape Paul II. fit Duc de Ferrare en 1471. Hercule I. ſon Frere luy ſucceda, & fut Duc de Ferrare, de Modene, de Reggio, &c, en 1478. Il eut pour Fils Alphonſe I. qui eſtant mort en 1534. laiſſa Hercule II. Duc de Ferrare & de Modene. Ce dernier épouſa Renée de France, Fille de Loüis XII. & d'Anne de Bretagne, dont il eut Alphonſe II. & eſtant demeuré veuf,

il épousa une de ses Maistresses appellée Laura Eustochia. De ce mariage sortit un autre Alphonse, Pere de Cesar d'Est, lequel aprés la mort d'Alphonse II. son Oncle, qui ne laissa point d'Enfans, pretendit heriter de ses Etats, mais le Pape Clement VIII. s'estant rendu Maistre de Ferrare, il se contenta de Modene & de Reggio, par le Traité qui fut fait en 1598. Il mourut en 1628. laissant de Virginie de Medicis Alphonse III. Duc de Modene & de Reggio. Ce dernier mourut

en 1634. & fut Pere de François I. né en 1610. auquel il remit ſes Etats en 1629. pour prendre l'habit de Capucin. François épouſa en 1630. Marie, Fille de Rainuce Farneſe, Duc de Parme. De ce mariage vint Alphonſe IV. qui fut Duc de Modene en 1658. & mourut, comme je l'ay déja dit, en 1662. Il eſtoit Pere de François II. aujourd'huy Duc Duc de Modene.

On a eu avis que Mr le Chevalier de Humieres, Bailly, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem ou

de Malthe, y estoit mort le 18. de l'autre mois Il estoit Frere de Mr le Maréchal de Humieres, grand Maistre de l'Artillerie. Tout le monde a esté surpris de cette mort. Il y avoit quelques années qu'il estoit incommodé de vapeurs. Le 14. de Juillet il se sentit une fort grande envie de vomir qui continua le 15. Le lendemain il alla faire ses devotions, & communia au Convent des Augustins, ce qu'il avoit accoûtumé de faire deux fois toutes les semaines avec une pieté qui é-

difioit tous ceux auſquels il donnoit ce bon exemple. Les deux jours ſuivans il ſe promena par la Ville à ſon ordinaire, & le ſoir du 18. il ſe coucha, aprés avoir mangé fort legerement. Un peu aprés il ſe ſentit la meſme envie de vomir. On appella le Chirurgien qui l'obligea de ſe promener dans ſa Chambre. S'eſtant ſenty foible, & ayant dit qu'il ne ſe trouvoit plus de poux, il tomba mort ſur les bras du Chirurgien, qui luy prenoit la main pour l'obſerver. Il a eſté regreté

generalement dans toute l'Isle, & sur tout des Pauvres, ausquels il faisoit distribuer tous les mois deux cens écus. Le Theriaque est un remede si souverain pour les maux de cœur, qu'il est à croire qu'il auroit esté beaucoup soulagé s'il en eust pris, & mesme qu'on auroit pû luy sauver la vie. Venise pouvoit se vanter autrefois de nous fournir cet admirable remede, mais depuis que Mr de Rouviere en a fait publiquement à Paris, on a connu qu'il n'y avoit nulle difference entre celuy-

là, & le Theriaque qu'il diſtribuë. On s'en eſt ſi bien trouvé, qu'il a debité en deux années ce qu'il croyoit luy en devoir durer dix ou douze. Ainſi il ſe prepare à en faire de nouveau.

Je vous ay ſouvent parlé de Mr Pariſot de S. Laurent, ſous-Gouverneur, & Precepteur de Monſieur le Duc de Chartres, & cy-devant Introducteur des Ambaſſadeurs auprés de Monſieur. Il mourut ſubitement à Verſailles le 3. de ce mois, âgé de ſoixante & quatre ans. C'eſtoit un homme

homme d'une profonde érudition, ennemy du faſte, & auſſi modeſte qu'il eſtoit ſçavant. Il eſtoit extrémement conſideré de ſon Alteſſe Royale, & fort aimé de tous les honneſtes gens qui connoiſſoient ſon merite.

Il s'eſt fait depuis peu un mariage qui merite bien d'entrer dans les nouvelles dont j'ay accoûtumé de vous faire part. C'eſt celuy de Mr le Comte de S. Chamant. Il a épouſé Mademoiſelle de Chaſtelus, Fille aiſnée de Mr le Comte de Chaſtelus. Vous

ſçavez, Madame, quelle eſt la Nobleſſe & l'ancienneté de cette Maiſon, dont je vous ay entretenuë en pluſieurs rencontres, & vous n'aurez pas ſans doute oublié ce que je vous en dis, lors que ce Comte, qui par un privilege particulier accordé à ſes Anceſtres, eſt Chanoine né de l'Egliſe Cathedrale d'Auxerre, ſe trouva avec ce Corps dans le temps qu'il eut l'honneur de recevoir le Roy, qui paſſa par cette Ville il y a quelques années, en faiſant ſon Voyage de Bourgogne.

L'équipage dans lequel il y parut, conſerve à cette Maiſon le ſouvenir des ſervices importants qu'elle a autrefois rendus au Chapitre d'Auxerre, & à toute la Province. Ce fut le 25. du mois dernier que ſe celebra ce mariage dans la Paroiſſe de Chaſtelus. Mademoiſelle de Chaſtelus eſtant niepce de Mr de Barillon, Ambaſſadeur pour le Roy en Angleterre, & de Mr l'Eveſque de Luçon, ce Prelat en fit la ceremonie. Comme Mr de Chaſtelus eſt Seigneur, non

ſeulement de ce lieu, mais de pluſieurs autres de la Province, où ſon merite le fait generalement aimer, tous les Habitans des environs voulurent contribuer à la ſolemnité de ce mariage, & particulierement ceux de la Ville d'Avalon. Ils ſe mirent ſous les Armes au nombre de quatre cens hommes, & ſe rendirent au Chaſteau de Chaſtelus, le matin du jour que l'on avoit deſtiné pour cette ceremonie. Eſtant arrivez, ils commencerent par une décharge generale, qu'ils reï-

tererent plusieurs fois jusqu'à ce qu'il falut aller à l'Eglise. Ils y conduisirent Mademoiselle de Chastelus dans une double haye, ayant tous pris des rubans de la couleur des Mariez, & continuerent leurs décharges pendant que l'on fit le mariage. Apres que la Messe fut finie, toute l'Assemblée se rendit au Chasteau au bruit des Tambours, des Fifres & des frequentes decharges de Mousquetterie. On y avoit preparé un magnifique repas, qui fut servy avec toute la propreté ima-

ginable. La Feſte fut continuée pendant pluſieurs jours avec la meſme magnificence, la Nobleſſe y eſtant venuë de toutes parts complimenter ces illuſtres Mariez.

J'ay à vous parler d'Alep, non ſeulement pour vous dire qu'on y a rendu graces à Dieu de la gueriſon du Roy, mais pour vous apprendre une choſe que vous trouverez fort importante pour noſtre Religion. La nouvelle de la Santé rétablie de ce grand Monarque, y ayant eſté portée, M^r Julien de

Marſeille, Conſul de la Nation Françoiſe, fit auſſi-toſt aſſembler chez luy les François, les Hollandois, & tous ceux qui ſont ſous la protection de Sa Majeſté en ce Pays-là. On expoſa le S. Sacrement dans ſa Chapelle, & aprés une grand' Meſſe ſolemnellement chantée, à laquelle il ſe trouva, aſſiſté des quatre Ordres des Miſſionnaires, & qui fut ſuivie du *Te Deum*. Il regala magnifiquement les plus conſiderables de cette Aſſemblée. La Table fut de quarante-ſix

Couverts. Il envoya à chaque Ordre des Missionnaires un Bassin de gibier & de volailles, & aux Peres Carmes du poisson, afin que chacun partageast sa joye. Quelques jours aprés, M Julien ayant trouvé de la disposition à pouvoir unir le Patriarche Grec, celuy des Suriens, & l'Evesque des Maronites, que la difference de leur Religion avoit divisez depuis plus d'un siecle, il pria le Pere Deschamps, Superieur des Jesuites, de se joindre à luy pour le dessein qu'il avoit, & les soins & les

instructions de l'un & de l'autre eurent un succés si favorable, qu'ils les obligerent à faire abjuration de leur heresie. Ainsi s'estant tous trouvez chez Mr le Consul, ils y entendirent la Messe du Pere Deschamps, qui leur fit ensuite un tres-beau discours en Langue Arabe, sur leur union à la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, à laquelle ils avoient donné leur consentement. Cela fut suivy d'un repas fort somptueux. La Feste fut si extraordinaire, tant par la dé-

penſe qui fut faite, que par l'Aſſemblée generale de tous ces Prelats, qu'on ne ſe ſouvenoit point d'avoir veus enſemble, que tout le Peuple en eſtoit dans une extrême ſurpriſe, ſur tout en conſiderant que tant de Converſions eſtoient un effet du zele du Roy, qui cherche par tout la gloire de Dieu, & les avantages de l'Egliſe.

Mr le Marquis de Torcy, Fils ainé de Mr le Marquis de Croiſſy Colbert, a eſté nommé par le Roy pour aller en Angleterre en qualité

d'Envoyé Extraordinaire, faire des compliment à leurs Majestez Britanniques sur la mort de Madame la Duchesse de Modene Ce choix fait l'éloge de M de Torcy, & marque que lors qu'on s'aplique, on est capable de bonne-heure de toutes sortes d'emplois.

Les vapeurs estant devenuës fort à la mode, ont causé depuis peu de temps une avanture assez extraordinaire. Une jeune Demoiselle qui en estoit fort iconmmodée, avoit tant d'aversion pour

les remedes, qu'elle l'etendit jusque sur un Medecin qui se vantoit d'en avoir pour la guerir. Elle balança long-temps pour prendre une medecine qu'il avoit fait preparer, & elle ne s'y resolut que pour obeïr à ses parens, qui la voulant soulager n'eurent point d'egard à ses remontrances. Ils l'obligérent encore de consentir à une saignée du bras, quoy qu'elle y eust beaucoup plus de repugnance qu'aux remedes. Ce ne fut pas tout. La saignée du pied parut necessaire au

Medecin, & ce fut alors que la Demoiſelle ne gardant plus de meſures, prit le deſſein de n'épargner rien pour ſe garantir de ſon Ordonnance. La peur qu'elle eut de cette ſaignée luy cauſa une émotion qui luy donna un peu de fievre. On le dit le lendemain au Medecin, ſi-toſt qu'il entra dans le logis, il monta à la chãbre de la Malade qui étoit ſeule, mais qui n'auroit pas pour cela manqué de ſecours ſi elle en euſt eu beſoin, quelques-uns de ſes parens eſtant dans un cabinet qui donnoit

dans cette chambre. Le Medecin alla tout droit à ſon lit, & voulut d'abord ſçavoir s'il eſtoit vray qu'elle euſt de la Fiévre. La Demoiſelle qui étoit alors dans ſes plus fortes vapeurs, & qui ne ſongeoit qu'à empêcher la Saignée du pied, que le Medecin avoit ordonnée, s'abandonna toute au deſir de ſe vanger, de ſorte qu'il ne luy eut pas plûtoſt pris le bras, qu'elle appella du ſecours, & l'accuſa d'avoir voulu ſe ſervir des privileges de la Medecine d'une maniere qui ne devoit pas luy eſtre

permiſe. Dans le même inſtant, un homme d'une qualité diſtinguée entra dans la chambre, & voyant de l'étonnement ſur le viſage de l'un & de l'autre, il crut plûtoſt la Malade que le Medecin, qu'il ne traita pas fort civilement. Ces trois perſonnes animées par trois diverſes raiſons, firent du bruit. On vint voir ce que c'eſtoit, & l'on peut dire que l'innocence ſe vit opprimée. Comme de pareilles avantures ſe répandent auſſi-toſt, & que le plaiſir qu'on prend à les raconter fait

qu'on y ajoûte toûjours quelque circonſtance, il a fallu quelque temps pour démêler ce qu'il y avoit de vray dans celle-cy. On a ſceu enfin comment la choſe s'eſtoit paſſée, & ceux qui croyoient avoir ſujet de ſe plaindre, ont fait connoiſtre que l'on avoit lieu de ſe plaindre d'eux, & ont rendu juſtice à la verité, en publiant par tout qu'ils avoient eſté trompez par de fauſſes apparences.

Je viens à un article que vous attendez. Le Roy qui fait ſes devotions toutes les

fois qu'il arrive une Feſte ſolemnelle, choiſit ordinaire-ment ces jours-là pour diſtribuer les Benefices, afin de ne s'occuper que des choſes qui regardent l'Egliſe. Ainſi le jour de l'Aſſomption Sa Majeſté nomma Mr l'Eveſque de Montauban à l'Archeveſché de Toulouſe. Il eſt Frere de Mr de Vilacerf, & de Mr de Saint Poüange.

Mr l'Eveſque de Niſmes, à qui le Roy a donné l'Abbaye de Lire, de l'Ordre de S. Benoiſt, Dioceſe d'Evreux, vacante par la mort de M le

Commandeur de Gremonville, s'eſtant démis de ſon Eveſché à cauſe de ſon grand âge, il a eſté donné à M l'Abbé Flechier, nommé à l'Eveſché de Lavaur. Il y a un tres-grand nombre de nouveaux Convertis dans ce Dioceſe, & M l'Abbé Flechier, dont tout le monde connoiſt l'érudition, l'éloquence, & la douceur, eſt tres capable d'y bien ſervir l'Egliſe & le Roy.

Mr de Mailly, Grand Prieur de l'Abbaye de S. Victor, a eſté pourveu de l'Eveſché de

Lavaur. C'eſt un homme d'un ſi grand merite, qu'il a eſté élevé aux premieres Charges de ſon Ordre, dans un âge, où il ſembloit qu'il euſt deu avoir encore beſoin de pluſieurs années pour acquerir la ſcience de commander. Il eſt Frere de Mr le Marquis de Neſle, & de Mr le Comte de Mailly, dont je vous ay appris le mariage avec Mademoiſelle de Sainte Hermine. Je vous ay parlé pluſieurs fois de ſa Maiſon.

La Treſorerie de la Sainte Chapelle de Paris a eſté don-

née à Mr l'Abbé Fleuriot, Beau-frere de Mr le Contrôleur General. C'eſt un homme d'une pieté reconnuë.

Mr l'Abbé de S. Vallier, nomme à l'Eveſché de Quebec, a eu l'Abbaye de Gimont, Ordre de Ciſteaux, Dioceſe d'Auch. Il eſtoit Aumônier du Roy, & il s'eſt défait de cette Charge, pour travailler au ſalut des Ames, préferant l'Eveſché de Quebec à d'Autres qu'il auroit pu obtenir, & qui l'auroient mieux accommodé, s'il n'avoit eſté enflâmé du pieux

voir de faire connoiſtre le vray Dieu à des Peuples qui demeurent dans l'erreur, faute de lumieres.

Mr l'Abé de Leſtra, Frere de Mr de Leſtra, Enſeigne dans les Gardes du Corps, a eſté nommé à l'Abbaye du Mas d'Azil.

Quelques jours auparavant Sa Majeſté avoit donné à Mrs Poiſſon, de Hoquiquan, Boudin, & Beaulieu, ſes quatre premiers Apoticquaires, la ſomme de quarante-huit mille livres, pour les ſervices qu'ils luy ont rendus pendant

ſa Maladie, & pour le zelle, l'aſſiduité qu'ils ont fait paroiſtre en cette occaſion.

Depuis vingt années qu'on a ceſſé de faire des Romans, moins parce que le Public ſe laſſoit de ces ſortes d'ouvrages, que parce qu'il ſe trouvoit peu de Gens d'un genie aſſez étendu pour en faire, Mademoiſelle de Scudery & feu Mr de la Calprenede ayãt eſté preſque les ſeuls qui ayent reuſſi en ce genre d'écrire, on en a fait de plus courts, qui ne contenant qu'une Hiſtoire particuliere, la commen-

ſient & la finiſſoient dans un fort petit Volume. Quand il y a eu plus d'une Hiſtoire, ce quieſt arrivé fort rarement, le Volume n'en a pas eſté plus gros. Feu Mademoiſelle des Jardins, connuë depuis ſous le nom de Madame de Villedieu, a fait beaucoup de ces Ouvrages, qui ont aſſez reuſſi; mais ceux qui ont eu le plus grand ſuccés, & qu'on peut dire l'avoir eu tout d'une voix, ſont *la Princeſſe de Montpenſier*, faite par une Dame de qualité du plus grand eſprit, & *la Princeſſe de* Clé-

ves, de Mr de Segrais de l'Academie Françoiſe. Il s'en eſt fait un nouveau, intitulé *Les Malheurs de l'Amour*. Je vous l'envoye & ne doute point qu'aprés l'avoir leû vous ne diſiez, que c'eſt là ſeulement la troiſiéme Hiſtoire qui ait merité un applaudiſſement general. Ce qui paroiſt ſurprenant, c'eſt que de tous les Ouvrages de cette nature qui ont le plus reuſſi, il n'y en a qu'un qui ſoit d'un homme. Tous les autres ont eſté faits par des perſonnes de voſtre ſexe.

Comme

Comme la pluſpart des Dames ont l'eſprit tres-delicat, elles penſent & s'expriment plus finement que les hommes quant elles l'ont juſte. C'eſt ce que Mademoiſelle Bernard a fait dans *Les Malheurs de l'Amour*, qu'elle a travaillez avec tout le ſoin poſſible. Elle doit les diviſer en pluſieurs Hiſtoires, & celle qu'elle vient de nous donner a pour titre *Eleonor d'Yvrée*. Il y a une Ville de Scavoye qui porte le nom d'Yvrée, & l'Hiſtoire nous apprend que du temps de l'Empereur Hen-

ry II. le Marquis d'Yvrée eut grand part dans les guerres d'Allemagne. On voit dans cette premiere Hiſtoire une vive peinture de deux Amans mal-heureux qui ſont obligez de ſe ſeparer pour toûjours, quoy qu'ils reſſentent la plus violente paſſion dont on puiſſe eſtre capable. Rien n'eſt plus touchant, rien n'eſt écrit avec plus de netteté & plus de juſteſſe: les vrais ſentimens que le cœur doit avoir y ſont dans leur jour, on ne luy fait ſentir que ce qu'il doit naturellement ſentir, &

on ne dit que ce qu'il faut dire Enfin c'eſt un Ouvrage qui paroiſt tellement finy à des Connoiſſeurs tres-éclairez, qu'il y a grande apparence qu'on a employé beaucoup plus de temps à l'accourcir qu'à le faire. C'eſt un degré de perfection où peu de perſonnes peuvent atteindre. Il n'y a point de matiere qu'il ne ſoit aiſé d'étendre: mais il eſt tres-difficile de retrancher & de ſe tenir dans de juſtes bornes qui ne laiſſent jamais rien dire de ſuperflu. Ce Livre ſe vend chez

le sieur Guerout, Cour neuve du Palais, au Dauphin.

Je vous en envoye un autre qu'on peut dire fort ancien & fort nouveau tout ensemble. Ce sont les Remarques de Mr de Vaugelas sur nostre Langue. Elles ont toûjours paru fort utiles pour apprendre à parler correctement, & le grand nombre d'Editions qu'on en a faites depuis plus de quarante ans en est une grande marque. Il est certain qu'on doit à Mr de Vaugelas la netteté avec laquelle on écrit presente-

ment : mais comme il a eu des opinions particulieres & que depuis le temps qu'il a donné ces Remarques, plusieurs façons de parler qui estoient alors authorisées par l'usage, ont commencé à vieillir, quantité de Gens ont demandé ce qu'on pouvoit rejetter ou suivre. C'est ce qui a engagé Mr Corneille à faire des Nottes qu'on a imprimées avec ces remarques. Je ne vous en diray rien, sinon qu'il ne les a faites qu'aprés avoir consulté ceux qui connoissent le mieux toutes

les finesses de nostre Langue. Le sieur Girard, Libraire au Palais, commence à les debiter en deux Volumes.

Comme l'on s'attache de plus en plus à tout ce qui peut perfectionner la Langue Françoise, Mr Hindret vient de donner au Public un Livre qui contient *l'Art de la bien prononcer*. Il n'est pas utile seulement aux Precepteurs & aux Gouverneurs qui ont de jeunes enfans sous leur conduite, mais encore à beaucoup de Gens, qui ne pouvant assez distinguer l'usage,

trouveront moyen de se garantir de plusieurs mauvaises prononciations par la lecture de cette Methode. Elle est exacte, & outre les Regles qui apprennent à bien prononcer les lettres & les syllabes, elle fait connoistre la difference des syllabes longues & breves. Ce qu'il faut observer dans la prononciation des consonnes finales.

Peu de personnes ont trouvé le sens des deux dernieres Enigmes du mois de Juillet. La premiere qui estoit *L'Original*, a esté expliquée

par Mr de Lavaur, Medecin de Perigueux, le Seigneur de la Chastiniere, le Bon-Cœur de Ville-Franche en Beaujolois, Loullette sa Sœur, & l'Infante au vray merite de la rüe Baillet. La seconde avoit esté faite sur *le Ricochet*, & ce mot a esté trouvé par Mrs Millet, de la rüe Bourlabé, Codron, d'Abbeville, Bailly Peintre ruë Beaurrepaire, l'Aspirant aux bounes graces de l'aimable Chenette & Tamirisre de la rüe de la Cerisaye. Mr Merville Avocat au Parlement à expliqué l'une & l'autre.

Je vous en envoye deux nouvelles, dont j'ignore les Autheurs.

ENIGME.

MON nom connu par tout occupe l'Orateur
Avec les plus grands Roys j'ay place dans l'Histoire,
Ie ne crains point du temps le funeste malheur.
L'on me verra toûjours au Temple de memoire.

S

Toujours dans l'action, toujours dans le bonheur,
I'entre dans les Combats & j'aide à la Victoire,
Ie forme le Heros, je regne dans son Cœur,

Et partage avec luy la Couronne & la gloire.

S

Mais parmy tant d'honneur mon plus illuſtre rang,
Eſt celuy que je tiens d'un fameux Conquerant,
Ce n'eſt point de Ceſar ny du Grand Alexandre,
C'eſt d'un Roy redouté dont les faits inouïs
Convainquent l'Vnivers qu'il peut tout entreprendre,
On ne paut s'y tromper, c'eſt l'Auguſte Louïs.

AUTRE ENIGME.

DEpuis long-temps on a douté
Si j'ettois ou maſle ou femelle.
Ie mets bien des gens en cervelle.
Dont j'accrois le deſir par ma difficulté.

Iris n'est plus mon Iris m'est ra ui——e Iris n'est

plus le puis ie prononcer sans mourir ÿ puis je penser Iris n'est

plus mon I—ris m'est ra ui——e quoy donc ce qui faisoit mes plus ten—

dres amours ce que je voyois tous les iours je ne le verray de ma vi—

e Iris n'est plus mon I—ris m'est ra—ui—e.

Le voile augmente ma beauté,
Et pourvu que je ſois fidelle
Ie tire mon eſtat de mon obcurité.

Voicy une ſeconde Chanſon dont apparemment vous ſerez contente.

AIR NOUVEAU.

IRIS n'eſt plus, mon Iris m'eſt ravie.
Iris n'eſt plus, le puis-je prononcer,
Sans mourir y puis-je penſer,
Iris n'eſt plus, mon Iris m'eſt ravie,
Quoy donc ce qui faiſoit mes plus tendres amours,
Ce que je voyois tous les jours
Ie ne le verray de ma vie,
Iris n'eſt plus, mon Iris m'eſt ravie.

Ma Lettre du mois paſſé finit par les nouvelles de Hongrie, & je vous marquois que toutes les Lettres qui étoient venuës de Vienne par le dernier Ordinaire de ce mois-là, diſoient qu'Eſſek eſtoit formellement aſſiegé. Je vous fis voir que cela ne pouvoit eſtre, & que les meſmes Lettres qui l'aſſuroient eſtoient remplies de circonſtances qui empeſchoient de le croire. Les nouvelles ſuivantes firent connoiſtre que je ne m'eſtois pas trompé. Voicy ce qu'on a ſceu depuis

ce temps-là. La Drave que l'Armée Imperiale avoit paſſée avoit donné lieu à cette nouvelle, & comme on écrit plus viſte que l'on n'agit, on avoit mandé ce Siege, mais on ne ſçavoit pas encore combien le paſſage de la Drave avoit affoibly les Chrêtiens, quoy que les Ennemis n'euſſent point contribué à cette perte. Il avoit fallu faire dix-huit Ponts ſur des Marais qui eſtoient preſque inondez, accommoder des chemins entierement rompus par les eaux, & par les pluyes, &

marcher ſouvent dans l'eau juſqu'à la ceinture, ſans avoir ny linge ny habits ſecs à changer, à cauſe que preſque tout le bagage eſtoit moüillé, & meſme fort endomagé. Ce n'eſt pas là ſeulement ce qui avoit affoibly l'Armée. La Cavalerie avoit manqué de fourages, n'ayant eu pour la nouriture des chevaux, que les herbages de ces Marais inondez. Il falloit qu'elle en euſt peu, car on ne voit pas comment les herbages peuvent paroiſtre par deſſus l'inondation, & s'ils y paroiſ-

ſent, il eſt mal-aiſé de s'en ſervir, ſi ce n'eſt de ceux qui ſont ſur les bords, ce qui eſt tres-peu de choſe, & que l'on ne peut tirer de l'eau ſans recevoir de grandes incommoditez. La Cavalerie ne ſouffrit pas ſeule. Toutes les Troupes furent incommodées, parce qu'elles furent reduites à boire des eaux croupiſſantes, & cela cauſa quantité de maladies dont pluſieuts moururent. Aprés qu'on eut fait paſſer toute l'Armée, on reſolut d'attaquer Vvalpo, mais cette en-

crepriſe ne reüſſit pas, les Troupes eſtoient trop fatiguées, & le General Heuſſler qui commandoit celles qui eſtoient deſtinécs à cette attaque fut bleſſé à la jambe. La reſiſtance de cette Place qui n'eſt pas forte, rebuta les Troupes & fit craindre pour les ſuites. L'Armée Imperiale & celle de Baviere continuerent leur marche, & ſe poſterent à une lieuë & demie des Ennemis entre Vvalpo & Eſſek, ayant un grand bois à la droite, & un Marais avec la Drave à la gauche.

Les Lettres de Vienne portent que ce Poſte eſtoit avantageux. Cependant il eſtoit entre deux Villes Ennemies, & les Troupes en avançant les mettoient derriere elles, ce qui ne paroiſt pas un avantage. Les Turcs avoient la riviere à leur droite, & un bois à leur gauche, on ne ſçavoit point l'état de leur Armée, & il ſemble qu'on ne doit point s'aprocher ſi prés d'un ennemy, & ſur toutdans ſon Pays ſans avoir ſceu l'état de ſes forces, on s'avança vers

Effek, & Monſieur l'Electeur de Baviere qui commandoit l'Avant-garde, obligea deux mille Chevaux qu'il trouva à la teſte d'un d'éfilé, de reculer. On continua la marche, & Monſieur le Prince Charles de Lorraine commanda l'Avant-garde à ſon tour. Il falloit traverſer un bois que les Troupes ne pouvoient paſſer que par des routes étroites, & en rompant leurs rangs. Les Croates eurent ordre de les abattre. Le travail fut rude, & dura toute la nuit, pendant laquelle les Ennemis firent un

si grand feu, qu'il y eut deux cens de ces Croates tuez, & quantité de blessez. Les Troupes acheverent de traverser le bois en ordre de bataille, & avancerent jusqu'à un terrein où l'Armée campa sur deux Lignes. Elle fit quelques retranchemens, & s'avança vers la premiere Ligne des retranchemens des Turcs, qui avoient douze cens pas de front. Cette Ligne estoit fortifiée d'un double fossé fort large, & profond d'une pique, avec deux rangs de palissades terrassées, & cinquante pieces

de Canon. Il y eut des escar-
mouches continuelles, & les
Imperiaux perdirent deux
cens Heyduques qui s'estoient
trop avancez. Trois Regi-
mens les plus exposez essuye-
rent un si grand feu de Canon,
qu'il y eut trois cens Cavaliers
& quatre cens Fantassins tuez,
sans compter les Officiers. Il
est mesme à croire qu'il y en
eut davantage; mais je m'en
rapporte aux Lettres de Vien-
ne. Ce qui peut persuader
que la perte peut avoir esté
plus grande, c'est que les
Turcs avoient applany toutes

les hauteurs, ainſi que le Bois qui couvroit les Imperiaux; ce qui les laiſſoit expoſez de toutes parts au feu de la Mouſqueterie & du Canon. On ſe mit en bataille le jour ſuivant à demy-lieuë des Infidelles, & l'on fit tous les mouvemens qui pouvoient les attirer au combat, mais ils furent inutiles. On ne jugea pas à propos de les attaquer dans leur Camp, il n'y avoit pas de vray-ſemblance à cela; & comme les muuitions & les fourages commençoient à manquer, on crut qu'on de-

voit ſe retirer aprés avoir eſ-
ſuyé pendant vingt-quatre
heures le feu continuel du
Canon & de la Mouſqueterie
des Ennemis, & meſme de la
Forteresſe d'Eſſek, qui tua
plus de ſix cens hommes. Si
l'on met enſemble le nombre
de tous ces morts, on verra
qu'il a eſté fort grand, &
qu'on a fatigué, & expoſé
l'Armée, ſans qu'on deuſt
avoir le moindre ſujet de
croire qu'on attireroit les
Turcs au combat. Ils eſtoient
aſſeurez qu'il eſtoit preſque
impoſſible de les forcer, &

devoient se laisser attaquer, puis qu'il sembloit qu'aprés avoir fait tant de chemin, on avoit entierement resolu de les combattre. D'ailleurs ils voyoienr que leurs Ennemis laissoient couler le plus beau temps de la Campagne, en passant & repassant tant de rivieres & des chemins fort peu praticables, & mesme qu'ils s'affoibliſſoient par toutes les choses que je viens de vous marquer. Il y a plus. Ils reprenoient par là une superiorité qu'ils avoient perduë, & donnoient lieu à leurs

Troupes de ſe remettre de la frayeur qu'elles avoient euë pendant pluſieurs Campagnes, puis qu'elles voyoient l'Armée Imperiale qui ſe retiroit ſans avoir oſé les attaquer. Le bruit ſe répandit alors dans l'Armée Chreſtrenne, que le paſſage de la Drave avoit eſté fait contre l'avis du Prince Charles. Ce n'eſt point à moy d'approfondir cette circonſtance, mais il eſt conſtant que ce paſſage n'a pas eſté approuvé de tous ceux qui ſont conſommez dans le métier de la Guerre, par toutes les raiſons

ſons qui ſont répanduës dans cette Relation, & que je ne repete point. Cependant comme rien n'eſt ſi incertain que le ſort des Armes l'éve-nement juſtifie quelquefois les entrepriſes les plus téme-raires, & qui ſont faites le plus à contre-temps. Quelquefois meſme on tire avantage d'un malheur lors qu'on a l'adreſſe de s'en ſervir. C'eſt ce que vient de faire le Prince Char-les, & dont je vous parleray, aprés vous avoir dit que la retraite en repaſſant la Drave, fut faite en bon ordre, &

que Monsieur l'Electeur de Baviere marqua beaucoup d'intrepidité en cette occasion, s'étant exposé pour empêcher une Garde d'estre battuë.

Les Imperiaux ayant repassé la Drave, on commença à examiner ce qu'ils pouroient faire le reste de la Campagne, & chacun estoit attentif sur les suites. La situation des affaires des Turcs estoit avantageuse ; leurs Troupes grossissoient tous les jours ; elles n'étoient point fatiguées ; elles n'avoient fait aucune

perte ; la campagne estoit fort avancée, & ils estoient pour ainsi dire assurez de vaincre en regardant faire les Chrestiens, ou du moins de les empescher d'avoir le moindre avantage sur eux. Vray semblablement il ne devoit plus s'agir que de quelque Siege, puisque les Imperiaux s'en estoient retournez sans avoir pû engager les Turcs au Combat. Si ces premiers eussent fait un Siege, les Turcs n'avoient qu'à les laisser affoiblir pendant tout le temps qu'ils au-

roient cru à propos devant la place assigée, les harceler de leur costé randis que les sorties de la place les auroient incommodez, & donner ensuite dans l'un de leurs quartiers avec toute leur Armée, il n'y a presque point d'exemple qu'une Place ait manqué à estre secouruë, quand une Armée entiere, a donné dans l'un des quartiers des Assiegeans. Le seul remede qu'ils eussent eu pour empescher ce malheur, estoit de quiter leurs lignes pour offrir la bataille, mais il faut pour

cela qu'une Place soit aussi pressée, & aussi ouverte que l'estoit Bude & qu'une Armée soit aussi foible & aussi fatiguée que l'estoit l'année derniere, celle des Turcs à cause de ses longues traites, L'état des Troupes estoit tout different cette année, & ce que les Imperiaux auroient soufert devant une Place joint aux pertes qu'ils avoient faites en passant, & repassant la Drave, les auroit rendus beaucoup inferieurs aux Turcs. Le Prince Charles prevoyant toutes ces dangereuses suites

de la Campagne, s'il entreprenoit un Siege, resolut en Capitaine plein de cœur & habile dans l'Art de la guerre, de faire paroistre aux Turcs une frayeur qu'il n'avoit pas, en sorte que leur faisant voir qu'il leur seroit aisé de le batre, il pût les engager malgré eux mesmes, & malgré leur resolution & leurs propres interests, à le venir attaquer dans la pensée que la moitié de ses Troupes seroit desja trop avancée pour le pouvoir secourir. Ce Prince ayant fait tous les mouvemens necessaires pour persuader tou-

tes ces choſes aux Turcs, & meſme qu'il eſtoit broüillé avec M l'Electeur de Baviere, ils tinrent conſeil de guerre, ainſi qu'on la ſceu depuis par les Priſonniers, & les Bachas l'ayant emporté à la pluralité des voix contre le Grand Viſir, il fut reſolu que l'on iroit attaquer les Imperiaux.

Cette reſolution ayant eſté priſe, les Turcs paſſerent la Drave ſous le commandement du Grand Viſir, & de ſept Bachas, qui devoient attaquer les Imperiaux par ſept endroits differens, & quel-

ques Relations portent qu'ils le firent. On dit que le nombre de leurs Troupes destinées pour ces attaques, estoit de cinquante mille hommes. Ils se saisirent d'abord de Darda qu'ils trouverent abandonné, & démoly. Ils y firent des retranchemens, & firent remplir le Pont d'Essek de fascines, pour faire passer leur Artillerie. Le Prince Charles, aprés avoir jetté des Troupes & des munitions dans Ziclos, dans Cinq Eglises, & dans les autres Places les plus exposées, fit les mouvemens & les détachemens qu'il crut ne-

ceſſaires pour attirer les Turcs à un Combat general. Monſieur l'Electeur de Baviere en avoit un conſiderable. Il y en eut encore d'autres, de ſorte que ce Prince parut extémement affoibly ; ce qui donna lieu au Grand Viſir de croire qu'il ne pouvoit pas avoir trente mille hommes. Ce Miniſtre ſortit alors de ſes retranchemens, & le combat commença par des eſcarmouches qui durerent cinq heures, ſelon le rapport de quelques-uns, avant que le combat s'échauffaſt, le Prince

Charles faiſant toûjours faire des mouvemens qui engageoient à croire qu'il vouloit demeurer ſur la défenſive. Le Corps que commandoit Monſieur l'Electeur de Baviere fut le premier attaqué. Ce Prince fit paroiſtre beaucoup de valeur, il fut bleſſé à la main, & receut quelques coups dans ſes habits. Le Prince Charles le fit ſoûtenir par le Prince de Commercy avec quatre Regimens. Il pouſſa les Ennemis, & les mit en deſordre. Les détachemens qu'on avoit faits

pour paroſtre plus foibles ; revinrent , comme il avoit eſté concerté , & prirent les Turcs en flanc , de ſorte que ſe voyant pouſſez de tous côtez , & reconnoiſſant qu'ils avoit mal pris leurs meſures, & qu'ils eſtoient tombez dans les pieges qu'on leur avoit tendus , ils prierent une telle épouvante , que non ſeulement ils cederent le champ de Bataille , & laiſſerent tout leur Canon , que l'on dit monter à cent pieces, mais que fuyant beaucoup au delà, ils abandonnerent tout leur Bagage, leur

Caisse militaire, remplie, à ce qu'on assure, de 600000. écus, ayant esté prise par Mr l'Electeur de Baviere, qui a, dit-on, distribué cet argét à ses Troupes. Plusieurs se jetterent dans l'eau, dont il y eut une partie de noyez. Je ne vous en diray point le nombre, non plus que de ceux qui ont esté tuez. Il est à présumer qu'il y en a eu beaucoup dans une déroute si generale. Peut-estre y en a-t-il plus que l'on ne dit; peut-estre moins; mais il est impossible que dans ce qu'on écrit pendant qu'on poursuit encore les Ennemis, & dans

la chaleur du combat, on ait ſceu le nombre des Morts pour le mander, puis qu'il faut plus d'un mois pour le ſçavoir à peu prés, & qu'on ne le ſçait jamais bien juſte. Je vous diray pourtant que les Relations portent qu'il y en a huit ou dix mille, & autant de noyez, & cinq cens ou mille Imperiaux tuez. Si le combat a duré douze heures, comme on le mande, il faut que les Turcs ſe ſoient défendus pendant tout ce temps-là, & je laiſſe à juget à ceux qui voudront parler de bonne foy, & avec vray-ſemblance,

ſi la Victoire a pu couter ſi peu aux Imperiaux. Mr le Prince de Comercy a eſté bleſſé à la poitrine d'une eſpece de lance, mais on dit que le coup n'eſt pas dangereux. Mr le Comte de Lignéville, Major de ſon Regiment, a eſté tué, & le Comte de Zinzindorf, Fils du feu Preſident des Finances a eu la jambe emportée d'un coup de Canon. Les Regimens de Savoye & de Commercy ont eſté défaits, par ſix mille Janiſſaires d'élité. On eſtoit encore à la pourſuite des Fuyards quand cette nouvelle eſt par-

tie du Champs de Bataille, &
le Prince Charles de Lorraine
avoit détaché un grand Corps
de Croates pour rompre les
Ponts que les Turcs avoient
faits sur la Drave. Mr le Prin-
ce Eugene de Savoye a apor-
té cette nouvelle à l'Empe-
reur, qui n'est pour ainsi dire,
que le premier avis de la Vi-
ctoire. Ainsi l'Empereur mes-
me n'en sçavoit pas encore le
détail quand le Courier ex-
traordinaire est party pour
France. Lors que les Lettres
des Particuliers, qui estoient
en divers endroits de l'Ar-
mée, seront venuës, on en

ſçaura beaucoup davantage, & ce n'eſt meſme jamais que par là, & qu'aprés beaucoup de temps qu'on peut démeſler la verité.

Je vous parle, & vous dois parler encore tant de fois de la Hongrie tant que durera la Guerre, que je croy que vous ne ſerez pas fâchée de connoiſtre la ſituation des lieux dont je vous entretiens ſi ſouvent. Ainſi je vous avertis que le Pere Coronelli, Coſmographe de la Republique de Veniſe, qui a fait ſes beaux Globes que Mr le Cardinal d'Eſtrées a donnez au Roy, a

nit une Carte de ce Royau-
ne, diviſée en Haute & en
aſſe Hongrie, avec l'Eſcla-
onie, ſubdiviſees en leurs
Comtez. Le meſme Pere en a
ait une en quatre feüilles,
æaucoup plus ample, & rem-
lie de Remarques curieuſes.
a fait auſſi la Route mari-
me de Breſt à Siam, avec la
arte de ce Royaume-là. Le
out ſe trouve chez le Sieur
Jolin, ruë Saint Jacques, à
Enſeigne de la Place des Vi-
toires.

Il ne me reſte ny place ny
mps pour vous mander les

grandes Victoires qu'on assu-re que les Venitiens ont remportées, je les remets au mois prochain ; mais aussi je ne vous en parleray qu'avec toutes les circonstances dont je ne pourrois vous apprendre à present qu'une partie.

Le Roy vient de donner en faveur du Grand Conseil la Declaration que vous allez lire.

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre ; A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. Les Roys nos Predecesseurs ont restraint par leurs

Edits & Declarations la frequence des évocations qui trouble l'ordre des Iurisdictions, & cause des frais infinis aux parties, & ont ordonné que dans les cas ausquels il seroit trouvé juste de les accorder, le renvoy des procés fût fait aux Parlements les plus proches de ceux dont ils seroient évoquez, sans qu'il y ait esté fait mention denostre Grand Conseil, ny qu'il ait esté compris à cet égard au nombre des Parlements, à cause seulement qu'estant ordonné par iceux que les évcoations ne pourroient estre accordées que sur les avis de cette Compagnie, il eust esté à craindre que les Officiers d'icelle estant flattez de l'esperance que les procés évoquez du Parlement de Paris, & autres plus proches leur pourroient estre renvoyez ne fussent in-

duits à faciliter par leurs Avis, les évocations qui seroient demandées. Mais cette raison ne subsistant plus depuis que le Grand Conseil a cessé de connoistre des évocations, & qu'elles ont esté renvoyées à nostre Conseil Privé pour y estre examinées & iugées au Raport des Maistres des Requestes de l'Hostel; Et d'ailleurs ayant par nostre Ordonnance du mois d'Aoust 1669. ordonné que les procés évoquez de nostre grand Conseil seroient renvoyez en nostre Parlement de Paris, si ce n'estoit qu'il fust valablement excepté, il y a pareille raison de renvoyer en nostre grand Conseil, quand aussi il ne sera pas valablement excepté, ceux qui seront évoqués de nostre Parlement de Paris, d'autant plus que la jurisprudence, & les Iuges de ces deux

Compagnies ſont aſſez conformes, que les parties ne changeant point de lieu ny leurs demeures, & pouvant ſe ſervir des meſmes Avocats & Conſeils, ne ſeront point diſtraits du ſoin de leurs familles & de leurs autres affaires; qu'elles ſouffriront moins de fatigues & de frais que ſi elles eſtoient obligés d'aller playder en des Parlements éloignez. A ces Cauſes, deſirant pourvoir au repos de nos ſujets, & retrancher par tous moyens les longueurs & les frais des procés. NOVS, en interpretant en tant que beſoin ſeroit noſtre Ordonnance du mois d'Aouſt 1669. Avons par ces preſentes ſignées de noſtre main, dit, declaré, ſtatué & ordonué; Diſons, declarons, ſtatuons, ordonnons, voulons, & nous plaiſt, que les procés qui

seront évoquéz de nostre Parlement de Paris, & ceux des autres plus proches, quand celuy de Paris sera valablement excepté, puissent estre renvoyés en nostre grand Conseil en la mesme maniere qu'il est ordonné à l'égard des Parlements. Si donnons en mandement à nostre tres-cher & feal Chancelier de France le Sieur de Boucherat, ces presentes il fasse lire, publier le seau tenant, & icelles registrer és Registres de la grande Chancellerie de France, & à nos amez & feaux les gens de nostre grand Conseil, qu'icelles ils fassent lire, publier & registrer, garder & observer selon leur forme & teneur; En témoin dequoy, Nous avons fait mettre le scel a cesdites presentes. Donné à Versailles le quatorziéme Aoust mil six cens

quatre-vingt.sept, & de nostre regne le quarente-cinquiéme; Signé, Louis, & sur le replis, *Par le Roy, Colbert. Et scellé du grand sceau de cire jaune.*

Cette Declaration ayant esté donnée, le Grand Conseil députa deux Presidens & huit Conseillers, pour remercier Sa Majesté. M Barantin estant l'ancien des deux Semestres, porta la parole, & luy parla en ces termes.

SIRE,

Vostre Grand Conseil importuneroit souvent Vostre Majesté, s'il le remercioit toutes les fois

qu'il en reçoit des faveurs par un effet de vos liberalitez. Pour comble de graces, V. Majesté le met aujourd'huy en estat de partager avec ses Parlemens les affaires èvoquées. Sire, tout penetrez de respect & de reconnoissance, nous conservons dans nos cœurs le souvenir de tant de biensfaits, & nous venons proteſter à V. M. qu'ils nous seront autant de nouveaux motifs de redoubler nostre attachement à son service, & l'ardeur de nostre zele dans les fonctions de nos Charges.

Le Roy répondit, *Qu'il avoit esté fort aise de trouver cette*

cette occasion pour leur donner des marques de son estime & de son affection ; qu'ils rendoient la justice d'une maniere qui ne laissoit rien à desirer ; qu'ils n'avoient qu'à continuër ; que l'application qu'ils y donnoient l'engageoit à leur faire sentir l'estime & l'affection qu'il avoit pour leur Compagnie, & qu'ils n'en pouvoient douter, aprés ce qu'il venoit de faire pour eux.

Ie viens d'aprendre que le Navire nommé le Coche, apartenant à la Compagnie des Indes Orientales, &

commandé par Mr du Hautmenil, est arrivé prés du Fort Louis, il vient de la Coste de Coromandel, il avoit avant d'en partir esté à Tenasserim qui apartient au Roy de Siam. Il raporte que ce Monarque s'est défait de tous les Macassars Mahometans, & mesme de leur Prince, dont il envoye deux Enfans en France pour estre instruits dans la foy Catholique par les Missionaires Etrangers. Il adjoûte que Mr Constance a esté fait grand Barcalon du Royaume de Siam, celuy qui

possedoit cy-devant cette premiere Charge de l'Etat estant Macassar. La Cargaison du Navire de Mr du Hautmenil se monte à cinq cens mille écus.

Je vous parleray le mois prochain de ce qui s'est fait à l'Academie, le jour de la Feste de Saint Louïs, & suis, Madame, vostre, &c.

A Paris, ce 31. Aoust 1687.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPRIMES

De l'Imprimerie de C. Guillery

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18 Iuillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, IUNQUIERES, Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1663. Signé ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZE' a cedé son droit du present Privilege à Michel Guerout Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

8